

# La Philologie Wallonne en 1938

par JEAN HAUST

avec la collaboration

d'ELISÉE LEGROS et de LOUIS REMACLE (1).

---

## Bibliographie (2).

1. JEAN HAUST. *La Philologie Wallonne en 1937* (BTop., XII, 367-439). — Chronique, contenant 110 nos, la plupart avec des notes critiques.

2. ELISÉE LEGROS, dans RbPhH, t. 17 (1938), p. 618-622, analyse le BTop., IX-XI (1935-37) ; il ajoute çà et là des notes critiques. — Le même, p. 624-625, rend compte de l'étude sur *Le toponyme ardennais « fa, fè, fwè »*. C'est, dit-il, un travail important, dont la méthode est à méditer.

3. A. LOUANT et M. VAN HAUDENARD. *Bibliographie quinquennale de l'Histoire du Hainaut*. (Annales du Cercle Archéol. de Mons, t. 35, p. 151-206). — Répertoire utile ; mais l'absence de tout index rend les recherches malaisées.

(1) Les articles de MM. LEGROS et REMACLE sont signés et précédés de l'astérisque.

(2) Abréviations : AHL = Annuaire d'Histoire Liégeoise ; — BD = Bull. du Dict. wallon ; — BIAL = Bull. de l'Institut Archéologique Liégeois ; — BSW = Bull. de la Soc. de Litt. Wallonne ; — BTop. = Bull. de la Comm. Royale de Toponymie et de Dialectologie ; — DBR = Dialectes belgo-romans ; — DL = *Dict. liégeois* de J. HAUST ; — FEW = *Franz. Etym. Wört.* de W. VON WARTBURG ; — RbPhH = Revue belge de Philologie et d'Histoire ; — Etym. w. et fr. = J. HAUST, *Étymologies wallonnes et françaises* (1923).

Quelques lacunés : les BSW et BD ne figurent pas parmi les revues dépouillées, non plus que notre chronique annuelle du BTop. — On mentionne G. COHEN, *Le livre de conduite du régisseur...* (p. 159), mais on néglige l'étude critique d'A. BAYOT, BD, 15, p. 24-61. — Ajouter aussi nécrologie de Jules Renard, BTop., VII, p. 18-21 ; Enquête dialectale, ib., VIII, p. 299-337 (la première série est signalée, p. 163).

\*4. En annexe de 113 p. aux DBR, 2<sup>e</sup> année (1938), OMER JODOGNE continue son excellente *Bibliographie dialectologique belgo-romane*. Il conserve la même disposition que pour la 1<sup>re</sup> année, sauf que les comptes rendus sont groupés à la fin du dernier fascicule. Cependant, il y aurait avantage à réunir le tout en une seule livraison annuelle : pensez au chercheur qui, dans vingt ans, devra consulter de 60 à 80 rubriques au lieu d'une vingtaine. D'autre part, nous séparerions les éditions philologiques de textes médiévaux et les œuvres dialectales modernes ; cela éviterait de mentionner une édition du *Roman du Castelain de Couci et de la dame de Fayel* entre *Nosse Houbert* et *Au cabaret, tableau péturluré su l' vif* (p. 20). — Dans le corps de la revue, on trouve de nombreuses notes de chronique et des comptes rendus : certains ont été signalés ici l'an dernier (n<sup>os</sup> 50, 71, 95, 109) ; d'autres le seront ci-dessous. [E. LEGROS].

#### Textes anciens. Documents. Études diverses.

5. EDOUARD PONCELET. *Chartes du monastère de Beau-fays lez-Liège*. (Bull. Comm. R. d'Histoire, t. 103, p. 1-40). — Après une introduction historique, M. P. édite ou résume quinze documents latins (1123-1357) et cinq en langue vulgaire (1386-1744).

6. EMILE FAIRON. *Régestes de la cité de Liège*, t. III, avec *Glossaire philologique* par JEAN HAUST. (Liège, 1938,

in-4°, 456 p.). — Ce tome III continue la série chronologique du tome I, interrompue par la publication, dans le tome II, des documents retrouvés parmi les inventaires de Lille (1409). Les actes ici publiés vont de 1390 à 1456. Parmi les sources utilisées, on note l'importante série des registres aux œuvres des Echevins de Liège, les dossiers de la Chambre des Comptes de Lille, les archives de la ville de Cologne, etc. — P. 434-453, *Glossaire philologique* des mots remarquables, où il est fait souvent appel au parler local d'aujourd'hui : des articles tels que *moullent*, *pochin*, *trebut*, montrent combien peuvent s'éclairer mutuellement la langue des archives et le dialecte moderne. — Le c. r. d'ALBERT HENRY (Romania, 1939, t. 65, p. 285) contient des observations intéressantes sur ce glossaire.

7. ED. PONCELET et EM. FAIRON. *Liste chronologique d'actes concernant les métiers et confréries de la cité de Liège*. (AHL, t. I, n° 5 ; 1937 ; p. 306-343). — Les *Chartes et Privilèges des bons métiers de la cité de Liège* ne sont connus du public que par la très médiocre édition de 1731. La « Commission communale d'Histoire de l'Ancien Pays de Liège » a formé le louable projet de donner du précieux recueil une édition critique, beaucoup plus complète. Les deux savants archivistes qui en assument la réalisation méthodique, soulignent l'importance de ces textes pour l'histoire et la philologie locales ; ils nous apprennent que l'examen de près de trois mille registres, aux Archives de Liège, a permis de suppléer à la rareté des documents qui proviennent des corporations. Chaque année, ils donneront la liste chronologique des actes concernant chacun des 32 bons métiers, en suivant l'ordre traditionnel à peu près invariable depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. C'est la liste du bon métier des *fèvres* qui inaugure la série. — Dans le n° 6 de 1938 (= n° 1 du tome II, p. 8-66), a paru la seconde liste : elle concerne les métiers des *charliers*, des *cherwiers*, des *meu-*

niers et des *boulangers*. Cette enquête préliminaire se poursuivra sans interruption. Elle donnera prochainement des résultats : l'édition des textes concernant les *fèvres* est en préparation.

8. EUGÈNE POLAIN. *La vie à Liège sous Ernest de Bavière, 1581-1612. Etudes archéologiques.* (BIAL, 62, p. 5-359). — Septième et dernière tranche de cette volumineuse étude, déjà signalée précédemment. L'auteur expose en détail les institutions civiles et politiques, judiciaires, ecclésiastiques. A titre de curiosité : p. 36-37, l'étymologie de Liège par \*L u c o t e t i a (voir ci-après n° 63).

9. PAUL HEUPGEN. *Le rôle de la Taille de Mons de 1365.* (Ann. du Cercle Archéol. de Mons, t. 55, p. 41-95). — Document précieux pour l'étude des noms de métiers, de familles et de lieux de la capitale du Hainaut. A l'exception des nobles et des religieux, tous les habitants y figurent. M. H. publie le manuscrit en entier, après une introduction où il relève certaines particularités : la bizarrerie des noms, l'indigence des prénoms, la diversité des professions. — P. 45, *grande dame* est expliqué par « mère veuve ». Lisez plutôt « grand-mère ». — P. 47. « Il ne manque pas, dit l'auteur, de femmes exerçant des professions généralement réservées aux hommes ». Il cite Agnès li *moneresse*, Maroie li *carleresse*, etc., ce qui, pour nous, signifie la femme du meunier (la meunière), du *charron*, etc. Dans les archives liégeoises du XIV<sup>e</sup> siècle, on rencontre le même procédé de dénomination : Maguin li *bateresse* ; li *mairresse* del pont d'Amerscurt ; dame Ydain le *cerresse*, Annes le *bacheneresse*. Et même, les *larderesses* = les dames de la famille de Johan de Lardier, 1337 ; Ude li *nissenesse*, à côté de sangnor *Nison* ; Mareie le *brebechenesse*, de la famille des *Brebechon* [« Brabançon »] ; etc.

10. [W. RUNKEWITZ, *Der Wortschatz der Grafschaft*

*Rethel* (cf. BTop., XII, p. 376).] Compte rendu par LOUIS MICHEL (DBR, 2, p. 121-128).

[A. HENRY, *Une œuvre trilingue de J. de Stavelot* (cf. BTop., XII, p. 368).] Compte rendu par LOUIS MICHEL (DBR, 2, p. 128-129).

[G. DOUTREPONT et O. JODOGNE, *Chroniques de Molinet* (cf. BTop., XII, p. 380).] Compte rendu par LOUIS MICHEL (DBR, 2, p. 129-133).

[I. SCHOENIAN, *Die Sprache des Cartulaire du Val-Benoit* (cf. BTop., XII, p. 371).] Comptes rendus par C. TH. GOSSEN (*Vox Romanica*, 4, 1939, p. 152-155) et par O. JODOGNE (DBR, 3, 1939, p. 46-47).

\*11. MARIUS VALKHOFF. *Philologie et littérature wallonnes. Vade-mecum*. (Groningen et Batavia, 1938; in-8°, 161 p. et une carte). — M. V. a voulu donner à nos apprentis-dialectologues une introduction aux études wallonnes, « wallon » étant entendu dans son sens restreint et ne comprenant ni le rouchi ni le gaumais. L'ouvrage comprend cinq parties : généralités (p. 5-21), période ancienne (p. 22-58), période nouvelle (p. 59-119), documents et commentaires (p. 120-136), conclusion (p. 137-9). Dans la deuxième et la troisième, les plus copieuses, on relève notamment une étude sur « l'ancien wallon », fondée sur le ms. 76 G17 de La Haye (XIII<sup>e</sup> s.) et une morphologie du parler de Warsage [Liège 19]. — Le livre a fait l'objet de deux comptes rendus. L'un, d'O. JODOGNE (DBR, 2; p. 115-121), adresse à l'auteur de chaleureux remerciements pour son effort de synthèse et le loue « d'avoir présenté fidèlement une étude d'ensemble de notre dialecte en même temps que des monographies originales d'ancien wallon et de wallon moderne ». L'autre de L. REMACLE (*Vox Romanica*, 4, 1939, p. 177-182), tout en accueillant le travail avec sympathie, fait de nettes réserves sur quelques points : la distinction faite par M. V. dans la litté-

rature médiévale, entre les œuvres wallonnes et les œuvres wallonisantes, contiendrait une équivoque dangereuse pour l'étude historique du wallon ; de plus, certaines notes historiques sur la morphologie de Warsage seraient assez aventureuses. Enfin, M. R. propose de nombreuses corrections de détail. — L'opportunité de ce livre est indiscutable. Les débutants sentaient le besoin d'un ouvrage qui condensât les résultats des travaux accomplis, qui signalât les problèmes à résoudre et les moyens à employer. De pareils instruments de travail — qu'on songe à la petite *Phonétique* de BOURCIEZ — rendent d'inappréciables services. Mais on a le droit d'exiger qu'ils contiennent avant tout des données certaines, des bases solides. A ce point de vue, on regrettera que ce vade-mecum où l'on a déjà relevé pas mal de détails incertains ou même erronés, risque parfois de conduire ses lecteurs sur des chemins hasardeux. Ci-dessus, on trouvera des observations supplémentaires de M. PIRON, p. 151. [L. REMACLE].

### Littérature dialectale.

\*12. *Les Noëls wallons*. Nouvelle édition enrichie de nombreux textes inédits, établie à l'aide des notes d'AUGUSTE DOUTREPONT, par MAURICE DELBOUILLE. Avec une étude musicale par ERNEST CLOSSON et six dessins originaux par AUGUSTE DONNAY. (Paris, et Liège, 1938 ; 350 p. in-8°). — En 1909, A. DOUTREPONT avait publié un recueil de trente Noëls. Dans la suite, des versions nouvelles et des textes inconnus lui furent signalés, « et bientôt, il envisagea de faire imprimer une seconde édition ou, du moins, de publier un volume de compléments » (p. 5). Il mourut en 1929 sans avoir exécuté son projet. En 1936, M. DELBOUILLE fut chargé par la Société de Littérature wallonne de reprendre les documents et de les mettre au point. C'est

au prix d'un travail difficile et délicat, qui est d'ailleurs un bel acte de piété à la mémoire de son maître, que M. D. peut aujourd'hui livrer au public une collection de Noëls singulièrement enrichie ; grâce aux nombreuses découvertes faites depuis 1909, il nous offre en effet, 46 pièces au lieu de 30, c'est-à-dire 16 pièces ou fragments inédits ; en outre, il amende ou complète plusieurs des chants déjà connus. En principe, l'édition n'a changé d'esprit ni de méthode ; pourtant, sans compter toutes les retouches de détails, le livre a subi de véritables transformations. On notera la refonte complète de l'introduction avec un chapitre tout neuf sur les relations des noëls et des nativités dramatiques, l'abrégement de l'index final et surtout le remplacement de l'apparat critique par une traduction littérale ; de l'apparat qui, dans la première édition, garnissait le bas des pages, il ne reste que les variantes essentielles qui se groupent après chaque pièce. Nul doute que cette innovation ne soit très goûtée, surtout dans le monde des folkloristes belges et étrangers, souvent peu familiers avec nos dialectes. Ainsi donc, et M. D. nous en avertit lui-même, p. 8, les *Noëls*<sup>2</sup> visent moins à remplacer les *Noëls*<sup>1</sup> qu'à les compléter. Dans l'ensemble, la présentation et la correction typographiques mises à part (le petit texte surtout laisse à désirer), la deuxième édition, prudemment préparée, est digne de la première, et l'on peut sans crainte lui prédire le succès.

Voici quelques observations purement philologiques. On ne s'attardera pas aux coquilles, qui résultent sans doute d'une impression précipitée ; il en est pourtant de fâcheuses, notamment celles de la p. 89 où est expliquée la graphie des textes, et quelques autres comme *rôy* pour *roy* « roi » (passim), l'omission de *bons* (p. 94, str. 2e), etc. — P. 89-90, ajouter une note sur la prononciation du pronom pers. fém. *île* ou *èle* devant voyelle : on écrit *île èst s' mère* (p. 249),

mais on dit *ille èst...* Il faudrait écrire comme on prononce. — P. 97, n. 8, à propos de *tos nos bièrdjîs* et de *nos, vos* devant le nom au vocatif, la remarque « C'est une façon de donner un ton affectueux (*nos*) ou véhément (*vos*) à l'apostrophe » paraît trop schématique. *Nos* s'emploie aussi dans des imprécations : *nos bièsses qui n's-èstans !* bêtes que nous sommes ! ; et *vos* n'est pas toujours véhément : *vos dènès djîns* (N<sup>2</sup>, p. 112). — P. 112, pour *fah'rèsse*, « berceau », voy. FELLER, *Notes*, p. 197, et HAUST, *Etym.*, p. 310. — P. 128 et à l'index, le fém. *Djènnéye* est traduit par Jeannette, comme dans N<sup>1</sup> ; or, c'est le fém. de *Djènné*, *Diè-d'né*, *Djeudonné* ; cf. *Parler de La Gleize*, p. 210. — P. 139, *Lîz'bèt'* demande à *Marèye* : *n' f'rès-se nin one hièléye | atoû cisse binaméye?* « Ne feras-tu pas une écuellée à cette bien-aimée ? » *Marèye* répond : *O, cuseune, si f'rè !* « Oh ! cousine, (cela) se fera ! » Il eût été plus exact et plus prudent de traduire : « Oh ! si, cousine ! » ; *si f'rè* ne répond pas à *se fera*, mais à *si fera(i)* ; *si* = *s i c*. — P. 145. Le dialecte serait « celui des environs de Stavelot ». Cette affirmation, qui se fonde sur la démonstration des pages 82-83, reprise presque tout entière à N<sup>1</sup>, est très peu sûre. En fait, la langue de ce chant est tellement composite qu'elle défie toute localisation précise. A lui seul, un fém. comme *duspôtièye* (str. 2c), assuré par la rime, exclut la région stavelotaine. — P. 202, str. 18c, *Lès-andjes holèt mèrvèye | touchant vosse pitit fi* « Les anges provoquent l'admiration touchant votre petit fils » : *holer*, d'après le DL, signifie surtout « presser, pousser » au sens figuré ; il faut traduire « Les anges proclament des m., crient merveille ». A La Gleize, *holer quu* = répéter, prétendre que. — P. 235, n<sup>o</sup> 22, 6, au lieu de *O, binaméye pucèle ; | qu'èstèz-v' doûce, qu'èstèz-v' bèle ! | Dji m' rik'mande a vosse fi...*, que donnait N<sup>1</sup>, N<sup>2</sup> écrit, d'après une copie de Bailleux (n<sup>o</sup> 2) : *O, b. p. ! | O, qu'ès' doûce èt qu'ès' bèle...* ; mais le tutoiement, d'autant

plus inattendu qu'on s'adresse à la Vierge, est en contradiction avec le vers suivant (*a vosse fi*); il eût été préférable d'adopter la version d'une autre copie de Bailleux : « Oh ! qu'estéf douç' èt belle ». — P. 243, au lieu de *vas-se conte ôte pâ* « va et conte ailleurs », écrire *va s' conte...* — P. 261, n° 31, 1c, et *su repètèt a tot còp*; le texte original, reproduit p. 264, donne « et su repétoit ti tot ko » = *et su repètèt-i tot còp*; *tot còp* « chaque fois » est courant en Ard. liég. — P. 263, n° 31, 6b, *po v'(s)-ofri*; l'original donne « pof offrit » = *po f'ofri*; depuis le XVII<sup>e</sup> s., « vous » peut parfois se réduire à *f'* (voy. J. HAUST, *Dialogues de paysans* [Liège, 1939], p. 14 et 42, et DL; 700); même remarque pour *quu v'(s)-èstèz*, ib., 6f; texte orig. « qu'uf estèz » = *quu f'èstèz*. — P. 266, n° 32, 2a, *dj'èstèd causî came è faus same* « j'étais quasi comme dans un faux sommeil (?) ». A La Gleize, *èsse è fàs some* = être dans la somnolence qui précède le sommeil véritable. — P. 267, n° 32, 3e, è *tins d' fleâr* « au temps des plaisanteries (litt<sup>t</sup> dans le temps de fleur) ». Interprétation douteuse. Plutôt, en temps de fleur = au printemps; le rapprochement avec *fleurète* « plaisanterie », invoqué p. 284, n. 5, semble inopportun; on songerait plutôt aux boutades relatives à la surexcitation causée par le retour du printemps; *on veût bin qu' lès-âbes boutèt*, dit-on pour railler celui qui paraît un peu émoustillé en cette saison. — P. 267, n° 32, 4a, « *Quu n'as...* » du ms. est corrigé en *Dju n'a mutwèt rin ètindou?* On pourrait comprendre : *Quu n'as-s' mutwèt rin ètindou?* N'as-tu peut-être...? Sur le *qui* dans les interrogations véhémentes au XVII<sup>e</sup> s., voy. *Dialogues de paysans*, p. 31, n. 181. — P. 268, n° 32, 8c : *quu v's-aurîz dit qu'lu solo vovient lûre*; p. 285, n. 11 : « *vovient (vòvint?)*, forme archaïque tirée de *vôve* (volut) et remplacée depuis par *volasse, volahe* ». Corriger plutôt en *vòvihe*, subj. arch., encore vivant en Ard. liég. — P. 269, n° 32, 11a, *prandj'leû* :

la traduction « ami », (id. dans l'index final) force le sens ; ne peut-on comprendre : *mès* ~ = mes dormeurs ? — P. 274, n° 32, 26b, remarquer le mot *frumi* « frémir », qui ne figure ni dans l'index, ni dans le DL. — P. 241, n° 32, 47d : *Vos trôlez, vos hansîz tot neûr* « vous tremblez, vous haletiez tout noir (?) ». Cp. *on l' fêt assouti tot neûr* (La Gleize), litt<sup>t</sup> « on le taquine tout noir » ; *il èst neûr djinti* (DL, v° *neûr*). — P. 282, n° 32, 49c, *treûsième* (= troisième) doit être une graphie francisante de *treûsème* ; pour le sens, cf. *treûzinme* DL, tierce. — P. 284, n. 9 : *vûz'riye* et *bèdriye* ne peuvent être de Stavelot-Malmedy ; ils se termineraient dans cette région par *-rie* ou par *-rèye*. — P. 325, 6a : *Qui holes-tu la?* « Pourquoi pousses-tu donc ? » L'expression *quu holes-tu la?* est courante à La Gleize au sens de « que fais-tu là ? que fabriques-tu là ? » Sans doute cette traduction moins précise conviendrait-elle mieux au passage ; le contexte (Mais, tu l'écrases ! Laisse-lui son nez en place !) pourrait faire croire que « pousser » a ici un sens matériel ; or *holer* n'a jamais ce sens (cf. DL). — P. 325, 6g, pour *magnin*, cf. ci-dessus, p. 188, l'article de J. HAUST. — Index, p. 343, *Blause* = certainement Blaise ; cf. l'ard. *Blâse* à La Gleize. — P. 346, v° *aveûr* : *asse*, conjecture d'A. DOUTREPONT et, d'après la note 2, p. 291, « forme de subjonctif insolite » (= ait), devrait être marqué d'un point d'interrogation. — P. 349, « *mèstré*, violon (?) ». Dans le texte même, le mot est traduit par « ménétrier » ; c'est le sens ordinaire du mot ; il semble qu'il vaille mieux le conserver. — De même, le sens « instrument de musique » au lieu de « chantre » paraît difficile à admettre pour *tchante*, p. 350 ; au n° 36, str. 5, le mot se trouve bien dans une énumération d'instruments, mais, un peu plus bas, à la str. 8, il est question de *tchantrés*, c'est-à-dire de « chantres ». — P. 350, article *sokète*, repris à N<sup>1</sup> : le passage du sens de « souche » à celui de « endormie » est problématique ;

*duspièrtez-ve, vîle sokète !* signifie tout simplement « éveillez-vous, vieille souche ! » — Ib., *turlutî*, infinitif reconstruit sur l'impératif *turlutêye*, doit être remplacé par *turluter*. — Passim : on est frappé par la fréquence, à l'intérieur des vers, du pronom *tos'*, pour *tos* « tous » ; l'absence des variantes ne permet pas de vérifier l'authenticité de ce néologisme (= w. *tos* + fr. *tous'*) que le DL ignore et qui, d'ailleurs, ne se trouve pas à la rime ; il n'est guère vraisemblable, en tout cas, que *têrtos'*, p. 99, doive garder la minute ; de même pour *câ* « car » (au lieu de *ca*), p. 305, 306, etc., et pour *-î* dans *corans-î* p. 95, *pwèrtans-lî* p. 101, etc. (à Liège, dans ce cas, *-i* est bref ; voy. DL î 2, *lî*). — A propos de la traduction, on notera que son caractère étymologique frise parfois l'inexactitude ; « affubler », par ex., ne répond plus tout à fait à *afûler* ; de même, vu l'identité des expressions où le mot intervient dans les Noëls avec celles où il s'emploie aujourd'hui, *binamé* paraît ne pouvoir, sans un léger contresens, se traduire par « bien-aimé » (« gentil », adopté p. 268, etc., convient mieux) ; il est aussi assez dangereux de rendre « *nos* ou *vos* + nom au vocatif » (voy. supra note de la p. 97) par « *nos* ou *vos*, adj. possessifs + nom » ; ex. : *vos fames èt vos bacèles* « vos femmes et vos filles », p. 199, 11ab ; le sens demande « (vos) femmes et (vos) filles » ou encore « vous, femmes, et vous, filles ». [L. REMACLE].

13. Comme l'an dernier, la *Bibliographie* annoncée ci-dessus (n° 4) nous dispense de dénombrer toutes les productions dialectales qui ont vu le jour en 1938. On se contentera de citer, parmi les principales, celles que nous avons eues sous les yeux.

Périodiques : *l'Espieuv* (Mons, 44<sup>e</sup> année) ; — *le Farceur* (Boussu, 44<sup>e</sup> année) ; — *èl Mouchon d' aunias* (La Louvière, 27<sup>e</sup> année) ; — le 38<sup>e</sup> *Annuaire* du cercle littéraire « La

Wallonne » (Liège, in-8°, 96 p.); — le 30<sup>e</sup> *Annuaire* du cercle littéraire « Les Auteurs wallons » (Liège, in-8°, 118 p.); — l'*Almanach Mathieu Laensbergh*, avec des wallonades de NICOLAS TROKART (Liège, 313<sup>e</sup> année); — l'*Armonac walon d' Mâm'di*, 1938 [3<sup>e</sup> année] (Malmedy, éditions Chantecler; in-8°, 51 p.); — l'*Armonak dè C. L. walon Lu vî Tchêne du Vèrvî*, 3<sup>e</sup> année, 1939 [paru en 1938] (Verviers, in-8°, 128 p.); — les *Cahiers wallons*, 2<sup>e</sup> année (Châtelet, Eug. Gillain), choix de pièces en dialecte de diverses régions wallonnes.

#### 14. Quelques textes littéraires :

WILLY BAL. *Trwès contes* [de Noël], en dialecte de Jamioulx. (Charleroi, 1938; in-8°, 12 p.).

GABRIELLE BERNARD. *Poèmes choisis*, en dial. de Moustier-sur-Sambre. Introduction et notes de MAURICE PIRON, traduction française de MARCEL FABRY. (Liège, éd. Vie Wallonné, 1938; in-8°, 15 p.).

JOSEPH CALOZET. *Pitit d' mon lès Ma-tantes*, nouvelle en dial. d'Awenne, 2<sup>e</sup> éd. Texte établi et annoté par JEAN HAUST, trad. fr. d'EDGARD RENARD. Préface de l'auteur : *Vieux souvenirs. Mes œuvres dans leur milieu*; cf. BTop., XII, p. 386. (Collection « Nos Dialectes », n° 7; Liège, Vaillant-Carmanne, 1938; in-8°, 144 p.).

FRANZ DEWANDELAER. *L'Aveulle*, poème inédit en dialecte de Nivelles. Introduction, traduction et notes de MAURICE PIRON. (Liège, éd. Vie Wallonne, 1938; in-8°, 15 p.).

JOSEPH DUFRANE. *L'pètit Bosquètia*, œuvres choisies en dial. de Frameries; éditées par PAUL HEUPGEN, illustrations de F. URBAIN, portrait de l'auteur. (Frameries, 1938; in-8°, 102 p.).

CHARLES GEERTS. *Brike-Broke*, poèmes en dial. du Centre [La Louvière]. (Bruxelles, éd. Labor [1938]; in-8°, 64 p.).

GHISLAIN LEFEBVRE. *Moman !* pièce en un acte, dial. de Custinnes. (Dinant, [1938] ; in-8°, 16 p.).

EMILE LEMPEREUR. *Discôpè dins in cœûr*, nouvelle en dialecte de Châtelet. (Charleroi, 1938 ; in-12, 20 p.).

HENRI PETREZ. *Fôves du Baron d' Fleuru*, 2<sup>e</sup> recueil. Préface de JULES SOTTIAUX ; ill. en couleur d'ELISABETH YVANOVSKY.

### Histoire littéraire. Critique.

\*15. LOUIS MICHEL. *Le canevas rythmique du « P'tit Rôsi » dans la chanson populaire française.* (DBR, 2, p. 33-36). — Indications complétant l'étude de M. PIRON (cf. BTop., XII, p. 386), en ce qui concerne la chanson française sur le modèle de laquelle HENRI SIMON a composé son poème. [E. LEGROS].

\*16. R. VAN NUFFEL. *L'œuvre boraine d'Henri Tournelle.* (DBR, 2, p. 103-114). — Résumé et caractérise le bagage dramatique de cet auteur de Quaregnon. [E. LEGROS].

17. L. LOMBARD. *Les rôles carnavalesques du poète malmédien Joseph Lebierre.* (Folklore Stavelot-Malmedy-St Vith, t. 8, 1938 ; p. 35-40). — Des œuvrettes de jeunesse, datant de 1862, sans grande originalité.

18. JOSEPH MIGNOLET. *Li walon à payis d' Lidje.* (Liège, éd. de l'Horizon nouveau, [1938] ; in-8°, 83 p.). — Tableau sommaire, écrit en dialecte liégeois, de l'histoire de la littérature wallonne à Liège, suivi d'une petite anthologie de textes significatifs.

19. EMILE LEMPEREUR. *Regards sur la jeune littérature wallonne.* (Charleroi, [1938] ; in-8°, 8 p.). — Reproduction d'un rapport présenté au premier Congrès International du Régionalisme (Ath, 1937). L'auteur préconise « le déve-

loppement d'une littérature plus humaine et plus universelle naissant d'un esprit racique vivace et actif ».

20. CL. PIÉRARD. *Le docteur Valentin Van Hassel*. (Liège, Vie Wallonne, t. 18, p. 165-177, 205-208, 243-251). — Etude sur cet excellent écrivain de Pâturages, *alias* HENRI RAVELINE, mort récemment ; à la fin, bibliographie sommaire de sa riche production littéraire. — Ibid., p. 274-289, reproduction de quelques œuvres françaises et dialectales.

21. MAURICE PIRON. *Examen d'une traduction wallonne de l'Evangile*. (Liège, Vie Wallonne, t. 18, p. 188-193). — Il s'agit de la 2<sup>e</sup> édition, parue en 1937, de la traduction de JOSEPH MIGNOLET (cf. BTop., XII, p. 387). — Le critique y relève des contresens, des impropriétés, des incorrections de syntaxe. La traduction, parfois excellente, laisse à désirer du point de vue linguistique. En somme, « œuvre inégale, pleine d'ombres et de lumières ». Il fallait repenser l'Evangile en wallon et souvent adapter au lieu de traduire littéralement.

\*22. EDW. THEATRE. *Waalsche dialektletterkunde*. (Katholieke vlaamsche hoogeschooluitbreiding, jaargang XXXVII, n<sup>o</sup> 10, verhandeling 367. Antwerpen, Brussel, Gent, Leuven ; N. V. Standaard-Boekhandel, 1938 ; 86 pages). — Ce fascicule de l'Extension universitaire flamande vise à faire connaître aux Flamands notre littérature dialectale, dans ses grandes lignes du moins, « et surtout à la faire apprécier » (p. 4). Il en donne un aperçu sommaire, du XVII<sup>e</sup> s. à la génération actuelle, avec quelques traductions flamandes ou françaises. On n'y cherchera pas de vues inédites, sauf peut-être dans le dernier chapitre : L'avenir de la littérature wallonne. [L. REMACLE].

23. ROBERT BOXUS. *Histoire de la littérature wallonne au pays de Huy*. (Huy, Degraocè, 1938 ; in-8<sup>o</sup>, 32 p.). — Détails intéressants sur les auteurs hutois du siècle dernier

et de nos jours ; mais le ton est celui d'un éloge et d'un palmarès, sans ombre de critiques ni de références bibliographiques (voir aussi le c. r. de M. PIRON, DBR, 3, p. 55-57). — Des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., l'auteur signale deux pièces prétendument inédites, alors qu'elles ont été publiées. A titre de curiosité, on pourrait en signaler d'autres : la pasquille de 1683 sur le siège de Vienne (DBR, 1, p. 15-27), celle de 1716 sur Jean Gérard Depreit (BD, 14, p. 77-96), celle de 1720 sur Werner d'Audace (BD, 4, p. 106-119). — P. 4, l'auteur parle de « l'abbé Genotteaux, le plus ancien de nos écrivains connus », qui a écrit « un pamphlet en vers où il relate ses tribulations sous la domination française ». M. B. ne paraît pas connaître cette pièce de 300 vers, qui a paru en 1911 dans l'*Histoire de Hannut* par G. BULLY et J. SIBILLE (Hannut, impr. Bully). Elle y est datée du 24 janvier 1796 et attribuée à « Jean Genotteau, moine de l'abbaye de Lens-S.-Remy ». — P. 5, il est question d'ALEXANDRE FOSSION, « docteur en médecine, né à Celles-Waremme le 28 avril 1817, mort à Jemeppe-sur-Meuse en 1855, [qui] a publié des recueils de poésies, de fables, de chansons et de satires, entre autres *Lès Mâles Linwes* et *Lès Mèssédjes...* ». Or A. FOSSION n'a publié qu'un petit recueil, *Le Mal è linwe è lè boign' messech* (Liège, J. G. Carmanne, 1853 ; in-16, 104 p.). La pièce principale *Lè buveuss' di café*, près de mille vers, est un modèle de satire virulente. L'auteur n'était pas médecin, mais secrétaire communal à Roloux (cf. BSW, 2, p. 387). Il enseignait également aux enfants qu'on lui confiait, bien qu'il n'eût aucun diplôme d'instituteur. Lui-même dit dans son avant-propos : « Mi qu'è-st-on rèsse di maïsse di scole, Qui k'noh mî l' patwès qui l' français... » (nous rectifions la graphie).

### Ethnographie. Folklore.

\*24. ARMAND LOUANT. *Le ropieur montois*. (DBR, 2,

p. 169-176). — A l'occasion de l'inauguration d'un monument au « ropieur » montois, l'auteur étudie l'évolution de ce type de gavroche dans la tradition locale de 1855 à nos jours. [E. LEGROS].

25. JULES DEWERT. *Les moulins du Hainaut. Arrt de Mons.* (Bibliothèque d'études régionales, n° 44 ; Bruxelles, [1938] ; 202 p.). — Intéresse l'ethnographie et la toponymie. Nombreuses citations d'archives :

26. G... *Une des joies du pavé liégeois en 1880. L'âge d'or du crémignon organisé.* (Vie Wallonne, t. 18, p. 142-146). — CL. PIÉRARD. *Arbres fétiches du Hainaut* (ibid., p. 325-330).

27. WILLY BAL. *Le sport colombophile à Jamioulx.* (Vie Wallonne, t. 18, p. 341-346). — Essai, détaillé à souhait et très réussi, de documentation ethnographique et dialectologique.

28. LOUIS DUCHESNE. *Le folklore de Noël en Wallonie.* (Liège, éd. Pax, 1938 ; in-8°, 18 p.). — Esquisse de lecture agréable, sans rien de neuf.

29. RAOUL NOPÈRE. Sept notes sur le *Folklore pascal* dans la région du Centre : La Louvière et environs. (« Mouchon d'aunias », 1938, n° 4, p. 21).

30. R. DE WABSAGE. *La sorcellerie et le culte populaire.* (Liège, 1938 ; in-16, 136 p.). — Petit ouvrage de vulgarisation, sans table ni index ni bibliographie des sources. Comme toujours, le dialecte est maltraité : p. 19, *makrè crèhou*, *grimauchin*, pour *macré r'crèyou*, *grimanchin* ; — p. 54, jouer *à stó* = à l'éteuf, et non à la boule (aux quilles) ; — p. 59 *pid'leurs*, lire *pît'leûres* ; — p. 87, on répète que *bure* est le nom du grand feu à Bihain, erreur déjà corrigée dans le BTop., X, p. 399.

31. « Le Vieux-Liège » (1938) a donné, dans les nos 47-54 de son *Bulletin*, des notes diverses, notamment, p. 282,

L. NEURAY, *Vieilles coutumes : beûre li lohèt* ; — p. 294-298  
 R. DE WARSAGE, *Tchantchès* (du théâtre des marionnettes) ;  
 et p. 325-326, *Théâtre liégeois des marionnettes* ; — du même,  
*Folklore de l'enfance. Jeux populaires* (p. 313-317 ; 332-334 ;  
 347-349 ; 363-365) ; — EUG. POLAIN, *Les bouquets et les  
 fêtes paroissiales* (p. 321-324 ; 340-343).

32. « Le Folklore brabançon » (Bruxelles, 1938) a donné  
 les nos 99-102 de la 17<sup>e</sup> année, et 103-104 de la 18<sup>e</sup>. Parmi  
 les articles intéressants, citons : JULES VANDEREUSE, *Les  
 trésors cachés. Les légendes de la chèvre d'or* (p. 141-182) ; —  
 AIMÉ BRULÉ, *Enseignes nivelloises* (p. 240-248 ; 504-515) ;  
 — PAUL MOUREAU, *La coccinelle* (p. 268-9) ; — PAUL HER-  
 MANT, *La sagesse populaire* (p. 442-455) ; — ARMAND  
 PELLEGRIN, *Jeux et jouets d'enfants* (p. 456-473) ; — J. VAN-  
 DEREUSE, *Hanneton, coccinelle, taon et libellule* : noms dia-  
 lectaux de Namur et de Charleroi ; formulettes (p. 521-523) ;  
 — LOUIS STROOBANT, *Nismes protohistorique* (p. 135-139  
 du t. 18) ; l'auteur ne connaît pas l'article d'A. BAYOT,  
 publié en 1937 (DBR, 1, p. 29-41).

32bis. Les « Etudes Comblinoises », petit bulletin tri-  
 mestriel d'intérêt surtout local (nos 13-16 ; Comblain-  
 au-Pont, 1938 ; directeur G. LAPORT), publient des notes  
 d'enquête, des leçons de vulgarisation sur les contes,  
 chansons, jeux, croyances, etc. On y trouve deux rappro-  
 chements étymologiques assez inattendus. P. 110, *nât'rye*  
 ou *lât'rye d'èfants* (ribambelle d'enfants) viei'drait de  
*nâton*, *lâton* (lutin ; = liég. *soté*). Disons que ce mot dérive  
 de *nâte* (Ciney, On, Bende, Durbuy...), *lâte* (Strée, Ben-  
 Ahin), altérations de *mâte* (Redu), lequel répond au fr.  
*meute*. Il est pris ord<sup>t</sup> au sens péjoratif quand il s'agit d'en-  
 fants. Les dérivés *nâtéye* (Tavier ; -éye Ciney, On, Crupet),  
*nât'rye* (Comblain, Borlon, Durbuy... ; -éye Bende) ont  
 surtout le sens péjoratif ; cf. anc. fr. *mueterie*. — P. 116,

l'ancienne danse appelée *maclote* serait « la danse des têtards » (!). Le DI., p. 384, dit bien qu'il faut distinguer entre *maclote*, *makelote* « têtard » et son homonyme, qui est emprunté du fr. « matelote », danse de matelots. Mais qu'importe?...

33. W. JAMAR. *Chevron dans le passé*. (Liège, Desoer, 1938 ; in-8°, 401 p., ill.). — Œuvre d'un historien amateur, où l'on trouvera, un peu pêle-mêle, des souvenirs de tout genre, de nombreuses notes folkloriques et d'abondants extraits d'archives, procès de sorcellerie, remèdes du XVII<sup>e</sup> siècle (p. 183-7), noms de familles (389-392), etc. — P. 43, une « vieille chanson » sur les *sîses* ou soirées, graphiée à la diable, ne doit pas être bien ancienne et n'est pas en dialecte de Chevron. — Ça et là, des erreurs d'interprétation ou de graphie : p. 40, « le *bogge* du moustier » ne désigne pas le maître autel, mais le vaisseau principal de l'église (cf. Etym. w. et fr., p. 174) ; — p. 64, « si *mestude* en estoit... », lire *mestier*, besoin ; — p. 83, *forneller* ne signifie pas creuser le sol, mais faire des « fourneaux », tas de gazon écobués auxquels on met le feu (cf. BTop., XI, 202) ; — p. 84 *parhonnaiges*, *commigs*, lire *paxhonnaiges*, *commungs* ; — p. 130, *feubre*, l. *feubre* (fièvre) ; — p. 131, « lever la pierre pour *bouhir* (quid?) » ; = rebattre la pierre meulière, w. *bouhî*, frapper ; — p. 150, *taque* (de cheminée) est expliqué par le latin *tego*, *tactum* couvrir (!) ; cf. DL 625 ; — 175, « *assieze* (bâtiments) », cf. DL 40 ; etc. — La graphie des textes anciens est modernisée et souvent peu fidèle, s'il faut s'en rapporter au serment d'un échevin de 1594, que nous avons vérifié aux archives de Liège : « J'assisteraï à maintenir toutes hauteurs... et ne ballandraï ny falsifieraï en nulle manière et ne me laisseraï corrompre de nully... » (p. 68-69). Il faut lire : « j'assisteraie a maintenir tous chartres... et ne ballanceraye ne falsifieraie en maniere nulle et ne me laisseraie corrompre de nulluy... ». — Au

demeurant, livre de vulgarisation agréable, orné de jolies illustrations par l'auteur, ancien notaire, qui est aussi peintre amateur.

34. EMILE DETAILLE. *Cahier Comblennois. Echos du terroir*. (Ciney, Pesesse, oct. 1938 ; in-8°, 12 p.). — Fruit d'enquêtes sérieuses, faites auprès de vieilles personnes de Comblain, cette cueillette intéresse la dialectologie et le folklore. Elle comprend treize notices sur les sujets suivants : 1. les semailles ; 2. règles énigmatiques (portant une déclaration d'amour ; on n'en connaît que deux exemplaires) ; 3. les noms des chats [sur *pirou*, voir Etym. wall. et fr., p. 193] ; 4. l'araire à sabot, *èrére a pi* ; 5. la doyenne d'âge de la commune ; 6. la légende du pic Napoléon ; 7. le café ; 8. la Blanche Demoiselle de la mare ; 9. l'écorceur de chênes ; 10. le herdier ; 11. les *djousènes* ; 12. l'épierrement des terres ; 13. les noms des billes. — Le tout à Comblain-au-Pont.

35. *Mémoires de M. Sébastien Ydon (1751-1785). Au Pays de Franchimont, dans le duché de Limbourg et la Principauté de Liège*. Notes et dessins de A. J. MATHIEUX. (Verviers, 1938 ; in-8°, 100 p.). — Présente peu d'intérêt à notre point de vue. L'auteur du manuscrit était sacristain à Ensival. Il note surtout des décès, crimes, accidents, inondations, grèves de tisserands, etc. ; p. 13, une invasion de « chenilles ou *helennes* en langue vulgaire » ; p. 15, un homme est arrêté pour avoir volé « des crus de filé environ un *clou* » ; p. 20, « en automne 1758, on a fait la grande et favorable découverte de l'usage des glands pour en faire le café, funeste découverte pour les cochons » ; p. 31, cinq personnes « suffoquées par la fumée de houille, autrement dit en patois par la *boutnarre* » [lire *boât'nâre*] ; p. 37, « le *foseliez* du village de Thimister », et p. 46, « le *fosselier* de la paroisse d'Ensival » [*fos'li* (fossoyeur) se dit à Thimister,

Clermont, Warsage ; liég. *fossé* ; p. 50-51 : « aiant un petit *vendome* à la main... ; il reprit son petit *vendome*. » [Quid ? Sans doute le n. pr. Vendôme, pris dans un sens analogue au fr. verdun, liég. *verdin* (canne à épée)] ; p. 53, « entre le *kofrise* et Herve ». [Anc. fr. *covertis*, rempart] ; p. 55, « en Couqmon » [l.-d. d'Ensival] ; p. 64, « Viezey (Vielsalm) » [très douteux ; il s'agit plutôt de Visé] ; p. 81, « tué d'un coup de *cell* (selle) » [il s'agit évidemment du liég. *sèle*, faucille !].

36. A. DELATTE. *Herbarius. Recherches sur la cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques* ; 2<sup>e</sup> éd. revue et augm. ; 4 planches hors texte. (Bibl. de la Fac. de Phil. et Lettres de l'Univ. de Liège, fasc. 81 ; 1938 ; in-8<sup>o</sup>, 178 p.). — Le savant helléniste étudie des centaines de faits, épars dans des textes grecs ou latins souvent obscurs et entachés d'erreurs. Avec une prudence exemplaire, il en interprète les moindres détails. Ce mémoire sur l'herboristerie dans l'antiquité est une merveille d'érudition et de critique. Il nous intéresse ici parce que l'auteur invoque maintes fois des rites ou croyances qu'il a recueillis en pays wallon (voir l'index, p. 176). Le renseignement est d'ordinaire localisé avec précision (Stavelot, Wibrin, Jamoigne, etc.) ; quelquefois, on dit simplement que la chose existe « en Wallonie ». — P. 51, nous lisons : « En Wallonie, on récolte l'*indeye* (herbe qui sert de préservatif contre la vermine) le Vendredi saint, vers 3 h. de l'après-midi, en regardant le clocher (observé à Vilette). » Nous supposons qu'il s'agit de Villettes-Bra ; quant à *indeye*, le mot nous paraît suspect. S'agirait-il de la *tèn'hèye* (tanaïsie) ?

37. MARCEL BOURGUIGNON. *Le blason populaire luxembourgeois*. (Extrait du cahier n<sup>o</sup> 4 de l'Acad. luxemb. ; Arlon, Fasbender, 1938 ; in-8<sup>o</sup>, 78 p.). — Importante con-

tribution à l'étude du folklore et de la vie populaire de la province de Luxembourg (exception faite des cantons d'Erezée, de Houffalize et de Vielsalm). L'auteur reprend, pour sa province, le sujet traité en 1903, pour l'ensemble des communes belges, par J. TH. DE RAADT, dont l'œuvre ne peut être tenue, à nos yeux, pour « un modèle du genre » (p. 9) : elle manquait souvent de bases sérieuses et portait sur un territoire trop étendu. Le mémoire de M. B. marque un progrès sensible ; il se lit agréablement et contient bon nombre de renseignements inédits, notamment sur la région germanophone. On remarquera surtout l'introduction, qui comprend des considérations judicieuses sur l'âme traditionnelle du peuple et sur les écueils qui attendent l'informateur (1) ; elle examine les appellations générales (Ardennais, Gaumais, etc.), puis les blasons locaux, ces derniers étant groupés d'après leur origine : rime ou assonance, calembours évoqués par les noms de lieux, parlars insolites, règne animal, objets de rebut, petits métiers, défauts physiques ou d'ordre moral, allusions historiques, etc. Vient ensuite (p. 32-76), dans l'ordre alphabétique des localités, la nomenclature des sobriquets recueillis, avec traduction et interprétation sommaire. Enfin, des conclusions générales sur les caractères du blason populaire luxembourgeois, où se révèle, au dire de l'auteur, « une littérature rudimentaire, maladroite dans son expression, triviale dans son objet, mais pleine de spontanéité, de concision et de pittoresque ». — Après l'éloge mérité, nous pourrions présenter à M. B. un bon nombre de remarques critiques sur la graphie et l'explication de certains termes. On trouvera ces corrections et additions dans le présent Bulletin, p. 199.

(1) M. B. a interrogé des enfants en âge d'école ; il insiste avec raison (p. 10-11) sur le rôle, trop souvent méconnu, des « moins de quinze ans » dans la transmission du blason populaire.

### Toponymie.

\*38. A. BAYOT. *Bascoup, lieu-dit et nom d'une société charbonnière* (DBR, 2, p. 153-167). — Publication posthume de la communication dont il été rendu compte d'après un résumé BTop., X, p. 409 (où il faut lire *Baissecos* 1476). Ce l.-d., aujourd'hui dépendance de Chapelle-lez-Herlaimont, s'est déplacé depuis l'ancien régime. L'auteur détermine la cause de ce déplacement, donne les formes anciennes, puis montre que seule l'explication par l'a. fr. *bacicol* s'accorde avec la phonétique comme avec l'histoire. En terminant, discussion sur l'origine de *bacicol* et de *mâchicoulis*. [E. LEGROS].

\*39. L. MICHEL. *Gaume, Gaumais, Gaumet*. (DBR, 2, p. 177-196). — Examen des frontières du pays gaumais : géologiques, politiques et linguistiques, puis des témoignages sur l'ancienneté du mot. *Gaumais*, s'étant appliqué jadis aux voituriers du pays, serait peut-être à l'origine le même mot que *gamin*. A notre sens, la phonétique se prête mal à cette hypothèse. [E. LEGROS].

\*40. [F. PETRI. *Germanisches Volkserbe...*; cf. BTop., XII, p. 402-409]. — F.-L. GANSHOF, c. r. dans RbPhH, t. 17, p. 319-323, étudie l'ouvrage du point de vue historique. Après en avoir précisé l'idée maîtresse et la conclusion essentielle, M. G. fait des réserves. Il exprime son scepticisme sur le *Namensausgleich* et se demande « comment expliquer ... le recul extraordinairement rapide de l'élément germanique aboutissant à peu près à la frontière actuelle aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles » et aussi « pourquoi la ligne actuelle a ... marqué l'arrêt de la contre-offensive romane » (p. 322). Enfin, il détermine ce qui, d'après lui, est à retenir des conclusions de M. P. Cela se résume comme suit : « La colonisation franque a été poussée plus au sud et plus à

l'ouest qu'on ne l'a cru » et « on ne peut séparer la *Reichsgründung* franque de cette colonisation ». — Signalons deux autres c. r., l'un, très rapide, de [W. VON] W[ARTBURG], *Z. f. rom. Phil.*, t. 58, p. 416-8 ; l'autre, plus détaillé, de THEODOR FRINGS, *Z. f. deutsches Altertum u. d. Lit.*, t. 75 (1938), p. 76-90. Ce dernier auteur est très favorable à la thèse de F. PETRI. Il croit qu'elle réalise un grand progrès, « même si le tiers du matériel de PETRI ne résiste pas à la critique » (p. 90). [L. REMACLE]. — Voir, ci-après, le n° 66.

\*41. EDGARD RENARD. *Toponymie de la commune de Hody*. (BTop., XII, p. 279-302, avec une carte). — Comme les précédents, le nouveau vocabulaire toponymique de M. R. est un travail consciencieux, clair et précis ; on souhaiterait en voir publier beaucoup de semblables. Carte excellente. Voici quelques notes de lecture : p. 284, dans l'expression « une maison, grange, brassinne, establieres », le mot *brassinne* est un nom commun au milieu d'autres ; ce n'est pas une désignation toponymique ; de même, p. 295, « la piedcente alante de Vien à Tavier », locution juridique en quelque sorte, qui ne devait répondre à aucune expression wallonne ; — p. 284, dans *Hinrifayî*, le déterminant actuel a dû remplacer par étymologie populaire un primitif *Hèrè-* ; cf. « Herefays » 1467, « herrefays » 1605 ; — p. 293, l'étymologie proposée pour *Hôdi*, \*e x - c a l - d a r i u, fait attendre des graphies *Xhody*, qu'on ne rencontre pas ; — p. 296, pour *rahieûs*, il faudrait observer que le mot paraît s'être substitué à *rêh* (« reches terres » 1715) ; — ib., pour « al Raye », que donne un seul texte de 1656, ne pourrait-on admettre une pron. *rêye* au lieu de *râye*? [L. REMACLE].

\*42. MAURICE-A. ARNOULD. *Etude de quelques noms cités dans le diplôme d'Otton I<sup>er</sup> pour le monastère de Nivelles*,

24 janvier 966. (BTop., XII, p. 303-320). — Complète un article d'A. VAN LOEY (BTop., IV, p. 51-73), sur les noms de lieux contenus dans ce précieux document du X<sup>e</sup> siècle. [L. REMACLE].

\*43. ALPH. BAYOT (†). « *Siri* », nom commun de la région de Nismes. (BTop., XII, p. 243-278). — En mettant au point cet article d'après les notes laissées par l'auteur, les éditeurs, O. JODOGNE et L. MICHEL, ont voulu rendre hommage à leur maître regretté. Ils publient les documents tels quels, avec un minimum de changements, comme « un relevé de toponymes expliqués par la méthode comparative ». Ainsi présenté, le travail est une belle leçon de méthode prudente et méticuleuse. Le mot *siri*, relevé dans cinq villages des environs de Couvin (arr<sup>t</sup> de Philippeville), désigne des portions de terrain communal propres à la culture, que la commune cède en usufruit aux ménages (p. 243). BAYOT propose de l'expliquer comme un dérivé en *-erie* de *siy* (faucille), *siyé*, *siyí*, *sí* (fauciller), et sa démonstration paraît convaincante. [L. REMACLE].

\*44. J. VANNÉRUS. *A propos de l'étude de P. Lebel : Où en est le problème d'\*Equoranda, \*Equaranda?* (BTop., XII, p. 321-344). — Après avoir résumé l'important travail de M. LEBEL (Romania, 63, p. 145-203), M. V. présente des observations sur des noms que lui-même rattachait à *\*equoranda* et que M. L. écarte, notamment sur *Hareng* (Herstal), w. *Harin*. Pour expliquer l'*h-*, M. V. met en parallèle *\*equoranda* < *Harin* et *aquaeductus* < germ. *hagedochí*, *hadocht*. Malgré ce rapprochement ingénieux, il reste qu'il y a loin d'*\*equoranda* à *harin* ; comme l'initiale, la finale fait difficulté, car on attendrait *rande*. Même étayées par de semblables comparaisons, les hypothèses appartiennent au domaine du possible, non du probable. [L. REMACLE].

45. LUCIEN ROGER. *Equoranda et ses survivances en Belgique*. (Inst. Arch. du Lux., Bull. trim., t. 14, p. 66-74 ; 1938). — Examine quelles sont les survivances possibles, surtout au point de vue du traitement phonétique, différent selon les régions. Étude brève, mais intéressante, destinée à guider la sagacité des chercheurs locaux. Conclusion : dans la partie germanique de notre pays, pas plus que dans les provinces wallonnes, aucun nom géographique ne peut, avec certitude, revendiquer le susdit radical comme ascendant. — Dans une note, p. 70, on cite le w. *inw* « du latin u n g u i s ». Lire i n g u i n a, aine ; cf. DL, *inne*.

46. JOSEPH ROLAND. *Vieux chemins de l'arrondissement de Charleroi*. (Bull. de la Soc. Arch. de Charleroi, juin 1938 ; in-8°, 6 p.). — L'auteur fait appel aux chercheurs locaux ; il expose un programme d'enquêtes et indique la méthode à suivre pour reconnaître la voirie antique. C'est une heureuse initiative qu'il convient d'encourager — et d'imiter ailleurs.

47. Dans « *Vox Romanica* », III, p. 332-4, J. JUD rend compte de la monographie de l'abbé P. DEMEULDRE, *Ladeuze, Topographie, Hydronymie, Toponymie* (Bruxelles, 1936 ; cf. BTop., XI, 178). En résumé, elle « peut servir de modèle, même en dehors de la Wallonie, pour les travaux de ce genre ».

48. Dans le « *Bulletin de la Société Arch. de Charleroi* », 10<sup>e</sup> année, n° 3, un article de J. VANDEREUSE et L. CLAUSE ; *A propos de noms de rues* [la rue du Basson (!), à Marcinelle, est une corruption de rue de la Basse Soon ou Sonn, c.-à-d. mare d'un habitant appelé S.] ; — de l'abbé J. PLUMET, l'étymologie et l'explication historique du hameau de *Corbeau*, à Courcelles, anciennement *Carboufontaine* (1270) : il s'agirait de *Carbou* ou mieux *carbon* (charbon).

49. ERNST GAMILLSCHEG. « *Opferstelle, Hain* » in *nord-französischen Ortsnamen*. (Z. f. Namenforschung, XIV, 1938, p. 5-17.). — Reprend et approuve l'explication de PAUL MARCHOT : Nivelles en Brabant proviendrait de Nivialha, francique Niuwialha « nouveau sanctuaire » ; bôd alha « lieu de prière » serait à l'origine de Boëlhe (Liège).

50. A. THEYS. *Histoire de la ville de Fleurus*. (Coullet, 1938 ; in-8°, 834 p.). — Contient notamment des chapitres sur la toponymie, les anciennes demeures, les vieux noms d'habitants et la langue populaire.

51. De l'importante *Toponymie de la France* par AUG. VINCENT (cf. BTop., XII, p. 401), ont paru plusieurs recensions très élogieuses. Dans la « Revue des Études anciennes », 40, p. 52, A. DAUZAT loue le plan méthodique, les richesses de formes anciennes, l'excellente introduction sur la formation et l'évolution des noms de lieux (1) ; — dans la « Deutsche Literaturzeitung », 25 sept. 1938, col. 1379-1385, E. GAMILLSCHEG donne une appréciation générale de l'ouvrage ; — le même, « Z. f. fr. Spr. und Lit. », 62, p. 229-251, émet des observations de détail sur sa valeur au point de vue linguistique ; il y a là des notes critiques du plus haut intérêt.

52. JEAN FICHEFET. *Histoire de Jemeppe-sur-Sambre et Froidmont*. (Chez l'auteur, Jemeppe-s.-S., 1938 ; in-8°, 230 p., 28 ill.). — Ce minutieux travail d'histoire locale, sur un important territoire de la Basse-Sambre, est conçu de façon très intelligente et apporte des notions précises sur l'évolution sociale d'une communauté rurale. Le chapitre VII, *La vie agricole* (les bois, la culture, les fermes, moulins et brasseries, l'élevage) est excellent ; de même

(1) Un lapsus, *ibid.*, attribue à AUG. VINCENT l'article sur le l.-d. *Burnontige*, qui est de J. VANNÉRUS (cf. BTop., XII, p. 396).

le chap. VIII, *L'industrie*. En annexe, la charte des privilèges de Jemeppe et celle de Froidmont. L'ensemble est un modèle. On voudrait cependant que la toponymie (p. 29-39) fût autre chose qu'une énumération des lieux-dits, la plupart sans explication suffisante. Par exemple, le ruisseau de *Roanne* (1535) : « petit ry » ; *chyeffalize* (1408) : « falize = rocher ». Il faudrait rapprocher *Roanne* (cf. L. RÉMACLE, *Le parler de La Gleize*, p. 317) et expliquer *chyeff*. P. 32, rue de l'*Aise* est expliqué par « aisance, facilité d'accès aux terres », mais la graphie *ale haize* (1586) indique qu'il s'agit de *haize*, barrière. On cite le sentier de la *Queutrale*, sans explication ; c'est le diminutif de la *Queulture*, l.-d. de Moustier-sur-Sambre (p. 126, n. 4), = couture, culture. *Vieux Spaut* [comp. *Spa?*] ; à *Leppe* [= *l'eppe*, liég. *hèpe*, hache]. P. 115, « il est vraisemblable que *Fayat* (nom d'une ferme) vient de f a g u s, hêtre » ; la chose est absolument sûre (cf. BTop., II, p. 281). Toute cette partie devrait être reprise et traitée méthodiquement. La toponymie souterraine comprend les 49 noms de couches de houille exploitées, de 1453 à 1927, sous Auvélais, Jemeppe et Froidmont. — On regrette que, dans cette histoire, il ne soit fait aucune allusion au langage des habitants ni au plus ou moins de vitalité du dialecte, comme s'il n'y avait pas là un élément précieux de l'évolution sociale. — P. 65. La devise d'un seigneur de Froidmont était : « *Nec sumit ant point* (il ne prend ni ne lâche) ». En quelle langue ? ! — P. 84. « un autre cens dit de *hemmerée* ». Quid ? — P. 85, n. « On appelle *fertelles* des avoines qui se payent de trois en trois ans selon les chassereaux ». Cette définition est-elle sûre ?

53. R. BLOUARD, curé. *Mozet, essai de monographie*. (Guetteur wallon, 1938, nos 174-182). — La liste et l'interprétation des lieux-dits seront reportés à la fin de cette monographie, dont nous avons vu seulement les premiers

chapitres : Topographie, 1. territoire ; 2. industrie de la terre plastique [l'auteur aurait dû citer l'étude de EM. DONY et L. BRAGARD, *Vocabulaire du tireur de terre plastique* (BSW, 50, p. 606-628)]. — Origine et étymologie de *Mozet* (1).

54. L. THIRY. *Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille*, tome II. (Liège, Gothier, 1938, in-8°, 490 p.). — Étudie, avec force illustrations et textes d'archives, l'histoire du comté de Logne et de ses quartiers : Hamoir, Ocquier, Comblain, Louveigné, chacun comprenant de nombreux villages entre l'Ourthe et l'Amblève. Beaucoup de renseignements concernent la toponymie de cette région.

55. J. GORLIA. *Histoire de Basècles, village de la châtellenie d'Ath*. (Fontaine-l'Évêque, 1938 ; in-8°, 248 p., 45 illustrations). — L'introduction, signée PAUL ROLLAND, explique le nom de *Basècles* (Basilicas, en 1040) : le sens serait « chapelles funéraires ». Puis M. l'abbé GORLIA, dont on connaît les belles monographies de Rameignies et de Wadelincourt (cf. BTop., VIII, 439 ; X, 409), nous présente Basècles, commune voisine des deux précédentes. Avec la même maîtrise, l'auteur y étudie la vie sous tous ses aspects. — P. 4-28, Toponymie. À remarquer *pire*, chemin en général ; rue des *Ablens*, peupliers blancs ; *Garfontaine* et, p. 68, *Cattenifosse*, mots obscurs ; le « *longue-roch fossé* » (1422), lire *longuerech* ; « *puchiel* » (1450), petit puits ; « *glissoires* de pierres », p. 17, = ? ; *pichwè* (« *pichoel* » 1575), vivier à poissons, p. 20, etc. (2) ; — p. 42-45, et p. 213-241, noms de famille depuis 1450 ; — p. 46-47, professions exercées par les habitants ; — p. 198-212, la vie

(1) L'ouvrage complet vient de paraître. Il forme un beau volume de 207 pages (Namur, Impr. Dave, 1939).

(2) P. 6, « ... *ortum* qui dicitur... » (1422) est traduit par « endroit ». Lire (*h*)*ortum* « jardin ».

populaire : folklore ; les sobriquets. (en rouchi *nochets*), très répandus ; le mobilier ; les fêtes, jeux et divertissements ; les sociétés ; les chapelles ; quelques coutumes (« grandes commendasses » = prières pour les morts, cf. GODEFROY, v<sup>o</sup> *commandaces*).

56. JULES VANNÉRUS. *La Reine Brunehaut dans la Toponymie et dans la Légende*. (Acad. R. de Belgique, Classe des Lettres, XXIV, 1938, p. 301-420, avec une carte). — Étude importante sur les nombreuses voies antiques que, dès le moyen âge, le populaire a baptisées *Chaussées Brunehaut*. La documentation est d'une richesse incomparable (1). L'auteur établit que le centre de dispersion de la légende Brunehaut doit être recherché en Artois et en Picardie, d'où, par Bavai, elle aura gagné la Belgique et le nord de la France. — P. 419, M. V. cite un traité néerlandais de l'an 1300, où la voie lactée s'appelle *Brunelstraet*. Ajoutons que, de nos jours, elle porte encore le nom de *chemin Brunó* à Moulbaix [A 40] et de *cóchí Brunó* à Chapelle-à-Oie [To 72]. — P. 391. « en w. *Tou Brun'ho*, à Izel. Lire « en gaumais... ».

57. JULES VANNÉRUS. *Les appellations régionales Pige et Pire* (« chemin empierré ») *en Belgique et en France*. (Extrait des « Actes et Mémoires du 1<sup>er</sup> Congrès intern. de Top. et d'Anthroponymie », Paris, juillet 1938 ; in-8<sup>o</sup>, 8 p.). — Le w. *pidje* est bien connu ; dès 1910, J. HAUST l'a expliqué par *p e t r e u m* [il faut écarter décidément \**p e t r i c u m*]. D'après M. V., la plus ancienne mention, à l'ouest de la Wallonie, remonte à 992 (et non 932). L'auteur s'attache surtout à *pire*, type fréquent à l'ouest du Hainaut et dans le nord de la France. Il voit très bien

(1) Il reste cependant à glaner. Des notes complémentaires ont paru, sous la signature de M. CHAUME, dans les « Annales de Bourgogne », X, 1938, p. 299-300.

qu'on ne peut séparer *pire* de *pierge*, *pirge*, *pige*, *pîdje* et que le sens propre est « chemin empierré », d'où chemin en général. Il constate que la limite entre *pire* et *pige* couvre exactement, dans le Hainaut, celle de  $c + a > k$ , *tch*. Quant à voir dans l'*r* de *pirge* une influence germanique, l'idée, suggérée par M. WILMOTTE, est tout à fait surprenante. La géographie linguistique montre que *pire* est une forme variée de *pirge*. Les latinisations de Du Cange *pirgus*, *pirgius*, *pirius* proviennent d'un même type *petreu*. Et, d'après nous, le flamand et l'anglais *pier* (jetée, môle), dont M. V. ne parle pas, s'y rattachent également en passant par le rouchi.

58. JULES VANNÉRUS. *La toponymie de Larochette*. (Extrait des « Cahiers luxembourgeois », 1938 ; in-8°, 14 p.). — En allemand *Fels*, commune du Grand-Duché. La mention romane *La Rochette* apparaît en 1317, et le diminutif s'explique par la comparaison avec Laroche-en-Ardenne. La toponymie est entièrement germanique, mais on peut y glaner des détails intéressants, par exemple le l.-d. *Kuenerth* (1594), qui signifie le sart (*rode*) du *kohn*, terme venu du celtique où *cauno* a le sens de hauteur, montagne. Le w. *hougne* est de même origine (voir ci-dessus p. 190).

59. ARSÈNE BUCHET. *La Seigneurie Del Beuck à Henri-Chapelle*. (Bull. de la Soc. verv. d'Arch. et d'Histoire, t. 30 ; 1938 ; p. 5-98). — P. 68-87, des textes d'archives peuvent servir à la toponymie (bilingue) des communes de-Henri-Chapelle, Bilstain, Thimister et Clermont, situées à la frontière linguistique.

60. JULES HERBILLON. *Toponymie de la Hesbaye liégeoise* : VIII. *Freloux* (p. 285-314 ; 10 fr.) ; IX. *Fexhele-Haut-Clocher* (p. 315-396 ; 20 fr.) (1). — Chaque étude est

(1) Le fasc. X, *Voroux-Goreux* (sous presse) terminera le t. I ; les cartes VI-X paraîtront ultérieurement. — Un t. II est en pré-

précédée d'une notice historique sur le village. Quant au relevé toponymique, nous en avons plusieurs fois déjà loué les mérites (voir BTop., XII, p. 398). Notes de lecture : n° 1121. *Freloux* (w. *flèroû*), *Freluz* en 1237 (a été parfois confondu avec *Fleurus* !); blason populaire : *lès cwèrbàs* (corbeaux) d' *Flèroû*. L'auteur pense que la finale *-où* est peut-être *-o l u*; ne serait-ce pas plutôt *-a v u*? — 1160. *kaies* doit être une erreur du scribe pour *haies*. — 1193. « ... une tuerie » = ? — 1199. *Fexhe* (w. *fèhe*) > *fiscus*, parce que ce fut une propriété du fisc royal. Diminutif *fèhion* « Fehelhon », n° 1258. — 1206. « Anis » pourrait représenter Anixhe. — 1280. « feure », lire *fevre*? — 1376. « Scerbote » est un nom de personne que nous avons rencontré plusieurs fois dans les Pauvres en Ile : « Scerbote de Lyge » 1280, reg. 11, f° 22 ; « se fut ciste terre Skerbotte » 1294, r. 13, f° 45 ; « maison ki fut damme Skerbotte » 1337, r. 15, f° 147 v.

61. FR. TOUSSAINT. *Les toponymes fa, faye et fagne de la région malmédienne*. (Folklore Stavelot-Malmedy-St Vith, t. VIII, 1938, p. 41-74 ; tirage à part, 36 p.). — L'auteur publie, sur cette question, des notes recueillies principalement dans les archives de sa région. Travail consciencieux qui complète et parfois précise la documentation que nous avons fournie sur le toponyme « faing » à l'est de la Wallonie (cf. BTop., XII, p. 395). On y relève une dizaine de *fa* inédits : *hâfa*, *Henry fas*, *piheufa*, *profa*, *swarfa*, *tiboufas*, *truwofaing*, etc. — P. 4, ce que l'auteur dit d'une « évolution *fagne* (*fain*), *fays*, *faye*, *fa* » est très contestable. Il n'existe, pour nous, aucune parenté entre *fagne*, *fain*, *fa* d'une part et *fays*, *faye* d'autre part. L'auteur y revient,

paration ; il comprendra Bierset, Herstappe, Crisnée, Thys, Otrange, Oreye, Lens-sur-Geer, Fize-le-Marsal, Momalle, Velroux (en collaboration avec N. MÉLON). — Abonnement annuel 30 fr., au n° 617.23 de J. Herbillon, Bruxelles II.

p. 26, en présentant des objections contre l'étymologie *f a g i a* (hêtraie) > *faye*. « Par exemple, dit-il, comment se fait-il que ce terme se soit développé ou maintenu si loin de sa patrie naturelle, car il faut aller jusqu'en France pour trouver des *f a g i a* = *faye*? » C'est oublier que le mot existe aussi dans la province de Namur sous la forme *fôye* (cf. *Le top. fa*, p. 127). — P. 30, l'auteur répète que *fagne* a peut-être évolué en *faye*. Pour nous, si l'on trouve parfois « *fagne* en Herbofagne », au lieu de « *fagne* en Herbofaye » (p. 27), il y a là une distraction ou ignorance du scribe dont on ne peut tirer argument.

62. ELISÉE LEGROS. *De l'enquête directe en toponymie. A propos de la « Toponymie de Jalhay »*. (DBR, 2, 1938, p. 5-24 et 65-78). — La remarquable *Toponymie de Jalhay*, nous l'avons déjà signalé (BTop., XI, p. 170), a le défaut de se fonder avant tout sur les documents d'archives et de négliger presque entièrement la tradition orale, l'aspect actuel des noms de lieux. Elle présente aussi l'inconvénient de faire passer la topographie avant la linguistique. Un jeune philologue, né à Jalhay, l'un des plus sérieux espoirs de l'école liégeoise, a étudié les points sur lesquels l'ouvrage appelle « un remaniement et un complément d'information ». Il montre, de la façon la plus pertinente, que l'enquête sur le terrain aurait élucidé bien des difficultés et permis d'éviter certaines erreurs matérielles. Après avoir lu cette critique fouillée, on ne peut que souscrire à la conclusion : « Une étude de toponymie, si habilement construite qu'elle soit, ne peut être définitive si l'auteur ne recourt pas à la toponymie actuelle et n'interroge pas le dialecte local ». Espérons qu'un jour prochain, M. L. nous donnera l'inventaire toponymique moderne de sa commune natale, et qu'il apportera ainsi « à la monumentale et à plus d'un titre précieuse *Toponymie de Jalhay* les compléments qu'elle appelle ».

63. ALBERT DAUZAT. *Chronique de Toponymie*. (« Revue des Études anciennes », t. 40, p. 52-58; Bordeaux et Paris, 1938). — Examen critique de certaines publications, notamment l'étude de J. VANNÉRUS sur le toponyme luxembourgeois *kiém*, liégeois *tchin*, qui est un « modèle du genre ». Mais, dit M. D., si l'on peut admettre, sans trop de difficultés, que le gaulois *c a m m i n o-*, germanisé directement, ait éprouvé un recul d'accent en germanique, il n'en est pas de même en roman : « M. V. suppose que le mot germanisé aurait été réintroduit sous cette forme en liégeois, ce qui soulève des objections. Je me demande si ce ne serait pas le cas de penser à une variante celtique signalée par MEYER-LÜBKE, *REW*, \**c á m m i n o s...* à moins qu'on n'admette un gaulois *c á m m i n o* accentué sur l'*a* comme N é m a u s u s, certains C ó n d a t e, etc. ». — Citons encore, de cette chronique, un passage qui intéresse l'étymologie controversée de Liège : « La forme ancienne est *Leudica* qui se rattache, selon toute vraisemblance, au francique \**leudi*, gens (all. *Leute*)... Il s'agirait d'un adjectif synonyme de *publicus*... Je rapproche l'ancien nom de la forêt d'Orléans, *Leodica silva*, qui serait aussi la forêt publique ou *domaniale* » (1).

64. JEAN HAUST. *Deux mots encore sur « Merchoul »*. (AHL, t. II, n° 1, 1938, p. 75-77). — A ses articles antérieurs (cf. BTop., XI, 182, XII, 394), l'auteur ajoute des considérations en faveur de l'origine romane de cet ancien nom de ruisseau à Liège. Il répond aussi aux observations faites par A. DAUZAT (dans la chronique citée au n° précédent). — Signalons, dès à présent, un nouvel élément, qui paraît décisif : la forme *Merdutia*, datée de 1144 (AHL, t. II, n° 2, 1939, p. 159-160).

(1) Avec moins de raison, semble-t-il, A. CARNOY (cf. BTop., III, 158) suppose que *Leudicum* dérive de *Leodo*, abréviation de Léopold, Louis ou Léger. — Voir aussi le n° 8 ci-dessus.

65. A. LAMY. *Contribution à l'histoire du « Bois du Pays », forêt usagère de l'ancienne Seigneurie de Durbuy.* (Extrait du Bull. de la Soc. Centrale Forestière de Belgique ; Bruxelles, 1938 ; in-8°, 47 p.). — L'auteur, sous-inspecteur des Eaux et Forêts à Beauraing, retrace la vie d'une forêt qui eut son époque de splendeur et qui n'est plus qu'un simple lieu-dit. C'était jadis un vaste massif boisé (plus de 2.500 hectares), entouré d'une douzaine de villages. Les différends, qui opposèrent sans cesse le seigneur et les usagers, nécessitèrent plusieurs *visites* des bois, suivies de réglementations détaillées qui prouvent que la foresterie est une science multi-séculaire. De nos jours, la forêt ne se survit plus qu'en deux ou trois lambeaux de futaie feuillue qui sont propriété communale. L'auteur résume les actes judiciaires, contenant un grand nombre de lieux-dits, spécialement des noms de bois. Ce tableau de la décadence d'une belle forêt est vraiment édifiant.

66. LUCIEN ROGER. *Autour d'un livre récent.* (Vierteljahrsblätter f. lux. Sprachwissenschaft, 4<sup>e</sup> année, nos 15 et 16 ; p. 71-72. Luxembourg, 1938). — La critique porte sur le livre de PETRI (cf. ci-dessus le n° 40 et BTop., XII, p. 402-409). L'auteur relève certaines erreurs de toponymie luxembourgeoise : *Laekmann*, pour *la quemane* = commune ; *Oberchamps*, pour *Sberchamps*, etc. Conclusion : l'argumentation de M. P. est loin d'être péremptoire.

67. VICTOR BALTER. *Les lieux-dits de la commune de Hollange.* (Ibid., p. 56-66). — Cette commune [B 32] comprend cinq sections : Sainlez, Hollange, Burnon, Strainchamps et Honville ; elle est entièrement wallonne et touche au Grand-Duché par la section de Honville. L'article de M. l'abbé BALTER contient une simple énumération des noms du cadastre, suivie de noms extraits d'anciens

documents. Une publication de ce genre est utile ; elle le serait encore davantage, si la prononciation locale était indiquée ; exemple : *les Agminces*, lire *âj'minces* (aise-mences, aisances).

68. ANDRÉ COLLART-SACRÉ. *La libre Seigneurie de Herstal, ses monuments, ses rues et ses lieux-dits* ; t. II, 433-fin. (Liège, G. Thoné, 1938 ; in-4°). — L'auteur a terminé son grand œuvre et il convient tout d'abord de le féliciter (1). Cette copieuse « encyclopédie herstalienne » contient des notes intéressantes, fruit des recherches patientes d'un archéologue dévoué à sa commune natale. Il n'a pu malheureusement utiliser « la formidable masse de documents sur Herstal » que M. HARSIN a découverte naguère à Berlin (cf. AHL, t. I, p. 145). D'autre part, nous avons déjà signalé les longueurs fatigantes et les fantaisies philologiques qui déparent ce bel ouvrage. Ça et là, on retrouve ces défauts dans les 340 dernières pages. P. 497, *Lovinfosse* est expliqué par « Louis + fosse ; en w. *Louinfosse* » (!). Mais *Lovin*, n. d'h., doit représenter *Lupinius*, ou Louvain (*Lovanium*). — 499. « sur les *Mais* » (anc<sup>t</sup> « meaux ») est tiré de *m a n s u s* (!). Or le liég. *mé* (maie, pétrin), en toponymie, désigne un vallonement. — 521. *Monsin* « a pour radical *mons, mans, manse* » (?). Noter que la forme la plus ancienne « en manchin », de 1374, se découvre seulement p. 653. — 542. *Ovillers* (« sor Ovi-leir » 1374), toponyme intéressant, où l'auteur reconnaît un *villare*. Mais *o-* reste obscur. On nous dit qu'un *Oviller* existe en France, dépt de la Somme. Nous ne trouvons rien de tel dans VINCENT. — 566. Le l.-d. *a Pondant*, disparu en 1620, serait « une déformation de *ponant* et signifierait donc à l'ouest ». Mais la citation de 1574 « le journal Pondon » montre qu'il s'agit du nom de famille

(1) Le t. I date de 1927. — Cf. BTop., II, 322-4 ; V, 164-6 ; VII, 180-2 ; IX, 38-39.

*Pondant*, très connu anc<sup>t</sup> à Liège. — 586. En *Rhèes*, absurde graphie officielle du w. *rēs'* (« reis » en 1374) vient, d'après l'auteur, du latin *r a s a s*, terrain ras, ce qui nous paraît juste, mais pourquoi citer des comparaisons saugrenues : *Rays*, aux Awirs, etc., où l'on a un *rāyis'* (arrachis)? — 596. au *Rida* serait un « terrain glissant » (!), mais EDG. RENARD, *Top. de Vottem*, parue en 1934, donne à *ridā* = ruisseau des aubles : « riu d'aubes » 1284, etc. — 621. « al scache » ne peut s'expliquer par *haxhe* « porte », liég. *håhe*. — 632. Pour expliquer le liég. *thier*, on cite une colonne d'opinions diverses, dont certaines sont reproduites inexac-tement. — 663. *waige* ne peut signifier *garde*. — Des digressions malencontreuses : 530, près d'une page sur la complainte de *Gastibelza*, à propos du *Lèyîz-m' plover* ; 529, diatribe contre « l'affreuse orthographe [wallonne] modern-style » ; 560-4, à propos du l.-d. *pîre al macrale*, tout un cours de magie et de sorcellerie ; etc. — Des coquilles : 494. *hercelle*, pour *herulle* ; 495. *reyon*, *pachères*, pour *regon*, *jachères*, etc. — En reprenant le t. I, nous tombons sur la p. 183, qui est typique : « Le *Néfiet*, ruisselet... descend vers le *Fond d'Enfer*... C'est un diminutif de *Neffe*... » ; suit une kyrielle de noms en *-effe* : *Haneffe*, etc., où l'on invoque Roland et d'autres, pour conclure que *Néfiet* signifie la petite eau. Or la première ligne seule est à conserver, en ajoutant que « *Fond d'Enfer* », l.-d. de Wandre, se dit en w. *fond d' n-ifiè* (litt<sup>t</sup> d'en enfer). Dès lors, le problème est résolu (cf. au surplus *Quatre dialogues de Paysans*, p. 64 et 98 : collection « Nos Dialectes », n<sup>o</sup> 9).

### Anthroponymie.

69. OMER JODOGNE. *Etat présent des études anthroponymiques en Belgique romane*. (Extrait des Actes et Mémoires du 1<sup>er</sup> Congrès intern. de Top. et d'Anthroponymie.

Paris, 1938 ; in-8°, 6 p.). — Excellent rapport qui vient à son heure, au moment où l'on se préoccupe d'une exploration méthodique dans ce domaine longtemps négligé. La documentation de l'auteur est remarquable. On pourrait y ajouter les notes diverses parues dans BTop., V, 158 ; VI, 279 ; VII, 186 et 199 ; IX, 50 ; X, 411-412 ; XI, 186-187 ; XII, 409-410.

69bis. LOUIS MICHEL. *Esquisse méthodologique et Plan-questionnaire d'anthroponymie sociologique*. (Ibid. ; in-8°, 9 p.). — L'auteur estime que l'anthroponymie doit devenir « l'étude linguistique, psychologique et sociologique des noms de personnes en général, non seulement des noms propres, mais aussi des noms communs ». Il publie un questionnaire complet et détaillé qui témoigne d'une étude approfondie du sujet.

70. H. NÉLIS. *Saint Mathias, saint Mathieu dans la chronologie belge au moyen âge*. (RbPhH, t. 17, p. 147-156 ; Bruxelles, 1938). — Contribution précise à l'histoire de ces deux noms, souvent confondus dans les anciens textes ; il en résulte des erreurs de datation, le premier saint étant fêté le 21 septembre, l'autre le 24 février.

— Voir aussi, dans la présente chronique, les nos 9, 33, 34, 37, 39, 55, 72.

### Phonétique. Morphologie. Syntaxe.

71. BOWEN (B. A. REGINALD). *La formation du féminin de l'adjectif et du participe passé dans les dialectes normands, picards et wallons, d'après l'Atlas Linguistique de la France*. (Paris, Droz, 1937 ; in-8°, 131 p.). — Sans grande valeur, au jugement de M. DELBOUILLE, qui rend compte de cet ouvrage RbPhH, 1938, t. 17, p. 250-251.

\*72. [L. REMACLE, *Le Parler de La Gleize* ; cf. BTop., XII, passim]. — Un examen détaillé a paru dans DBR, 2,

p. 79-102, sous la signature de L. MICHEL et (pour la partie toponymique) de J. HERBILLON. Il est intitulé *Faits et méthodes dans la monographie linguistique d'une commune*. — A l'éloge du livre « qui mérite plus et mieux qu'un compte rendu sommaire », le premier des deux auteurs joint, comme à son ordinaire, des observations insistant sur la sociologie du langage, sur la phonologie, sur la distinction entre explications diachroniques et synchroniques. On nous permettra quelques remarques sur ces observations. P. 83. M. REMACLE, § 43, parle du subj. imparfait ou plus-que-parfait marquant le potentiel et l'irréel *du passé* (voir les traductions); d'autre part, rem. 1, il signale l'emploi rare du conditionnel *du passé dans la subordonnée hypothétique* (comme l'indiquent le renvoi à DORY et l'exemple). Il ne s'agit donc nullement de dire que le conditionnel *présent* serait rare en tant que mode à La Gleize (voir exemples, § 33, 34, etc.); seul le conditionnel passé a des concurrents. — P. 83. M. M. proteste contre la qualification d'« étrange » pour le z de liaison. On sait que pour le linguiste il n'y a en effet rien d'étrange, mais M. R., étudiant ici son propre parler, a traduit l'impression qu'éprouve tout indigène de Haute Ardenne, quand il entend la plupart de ces liaisons, ou quand elles lui échappent. Le patoisant d'ailleurs, s'il doit répéter ces exemples, les corrigera presque tous, ce qui prouve qu'il y sent quelque étrangeté. — P. 84 Dissertation intéressante sur l'analyse de *leûs deûs*'. — P. 90. Si M. R. parle de l'*l* de *poulnou*, c'est que cet *l* ne peut être purement graphique; voy. GOD. *poigneul*; BTop., XII, p. 434, *pourgnou*. — P. 94. *Djètrou* est naturellement le seul prénom passant pour germanique. — P. 94-95. M. R. passe rapidement sur les prénoms amenés par les modes les plus récentes, qui n'offrent pour lui guère d'intérêt. M. M. lui reproche d'isoler ainsi « l'anthroponymie derrière les rem-

parts de la phonétique dialectale ». A cela que répondre? D'abord que les prénoms sont à peu près partout les mêmes, et qu'il paraît suffisant pour l'instant d'indiquer la tendance générale; que d'autre part il ne faut pas s'abuser sur la valeur de statistiques mathématiques dans le domaine du langage. Une longue étude des prénoms modernes ne s'harmoniserait guère d'ailleurs avec l'ensemble d'une monographie dialectale qui ne comporte aucun chapitre sur l'électricité ou le chauffage central. Tout a une importance, mais une importance relative. Enfin, il ne faut pas s'attendre à voir un dialectologue, étudiant une région où le parler est riche et varié, où la vie est restée jusqu'en ces derniers temps si archaïque, s'épuiser dans une étude qui n'est ni primordiale, ni pressante, pour laisser mourir pendant ce temps bien des souvenirs infiniment plus intéressants à ses yeux. Le mieux est parfois l'ennemi du bien. [E. LEGROS].

E. GAMILLSCHEG (Z. f. fr. Phil., 62, p. 364-368) a rendu compte, en termes très flatteurs, de l'ouvrage de L. REMACLE. P. 367, dans *prangelaïe* [lire *prandjelaïe*], il reconnaît le latin *prandiaris*, puis il demande : « was ist aber der 2. Teil von *prangelaïe*? » Simple distraction. Ce n'est pas un mot composé, mais un dérivé de *prandjeler* (pour *\*prandjerer*), suff. *-aïe*, ard. *-aïe*; cf. GOD. *prangelaxhe*; DL 507.

### Dialectologie. Géographie linguistique.

\*73. J. HAUST. *Les noms du cloporte en Belgique romane*. (BTop., XII, p. 359-66; avec une carte). — L'auteur publie les documents recueillis en réponse à une question de son enquête orale. Les noms belgo-romans du cloporte peuvent se classer sous onze chefs (truie, pou de bois, mange-pain, pou de cochon, cochon gras, sanglier, etc.);

mais il est curieux d'observer qu'ils résultent la plupart d'une comparaison avec le porc. — La même comparaison est à la base de beaucoup de dénominations néerlandaises du cloporte ; — voir, *ibid.*, p. 145-8, G. G. KLOEKE, *De keldermot in de nederlandse en waalse dialecten*, et la carte qui l'accompagne. [L. REMACLE].

\*74. L. REMACLE. *Un inventaire de mobilier en 1717*. (BTop., XII, p. 345-358). — Il s'agit d'un inventaire établi à Cour, hameau de La Gleize [Ve 39]. Le relevé, peu ancien, est riche et précis. Le texte est accompagné de notes dialectologiques et ethnographiques et suivi d'un index des mots remarquables. [L. REMACLE].

### Lexicologie. Étymologie.

75. ROÏAL (= CH. DAUSIAS). *Vocabulaire oral montois*. (Ropieur, 1938, nos 2, 6, 10, 14, 18, 22). — Suite 135-140 de ce vocabulaire ; cf. BTop., XII, p. 418.

76. Le « Mouchon d'aunias » (La Louvière, 1908) a publié, dans ses nos 1 et 5, une liste d'expressions comparatives : *pus sèc qu'in clau*, etc.

77. FLORI DEPRÊTRE et le D<sup>r</sup> R. NOPÈRE. *Petit Dictionnaire du wallon du Centre (La Louvière et environs)*. — Nous avons jadis (BTop., III, 167, V, 172, VI, 284) signalé le début d'un « Glossaire des mots caractéristiques du wallon du Centre ». Deux auteurs, pleins d'enthousiasme, ont recommencé, sous une forme plus simple et plus pratique, l'œuvre délaissée par la mort de J. POURBAIX. Nous saluons avec joie leur dictionnaire dont viennent de paraître les trois premières feuilles, jusqu'au mot *cafouyéû*, p. 48 (1).

(1) L'ouvrage comprendra une quinzaine de feuilles. Pour les recevoir, verser 35 fr. au n<sup>o</sup> 208.379 du D<sup>r</sup> R. NOPÈRE, rue Hamoir, La Louvière.

Il s'agit d'une région des plus intéressantes, entre Charleroi et Mons, par où passe la limite du wallon et du picard. Une carte montre clairement l'aire étudiée : on y dit *capia* (chapeau), forme intermédiaire entre le namurois *tchapia* et le rouchi *capiô*. Le parler de La Louvière et des communes voisines y est noté dans des articles précis, enrichis d'exemples, dont la graphie en général est claire et logique. On préférerait toutefois écrire *in n-ome, din n-in trô* (un homme, dans un trou) plutôt que *in ome, din in trô* ; *a l'après* plutôt que *a l'aprêt*, etc. On pourrait aussi relever quelques peccadilles : *apower* = gaver, non « ébahir » ; — « jour ouvrable », est une définition exacte et suffisante du beau mot *am'djoû*, connu seulement en ouest-wallon ; pourquoi ajouter cette cocasserie : « jour des âmes » ? (1). Mais ne chicanons pas davantage et louons le zèle intelligent de nos amis, dont l'ouvrage rendra de grands services aux études dialectales. Leur entreprise mérite un plein succès.

78. ROBERT BOXUS. *Vocabulaire wallon namurois des noms d'animaux*. (Huy, Degrâce, 1938 ; in-8°, 66 p.). — Nomenclature abondante (1090 n<sup>os</sup>), mais d'une richesse plus factice que réelle : beaucoup d'articles se répètent, avec de légères variantes de prononciation ou même de graphie, *aubalèstriye, aurbalèstriye* ; *bourike, bourique* ; *colâ, colai* ; *colau-mansau, colô-mancau* [lire -çau] ; *gnèrson, gnièrson* ; *goviyon, gouvijon, gueûvijon* [sic, lire -vion, -vyon] ; *iuiu, yuyu* ; *loûdène, -ine* ; *rôtia, roûtia* ; etc. Le plus bel exemple est *suspadia, suspagna, suspalia* (onom. = pinson ordinaire), où l'on répète trois fois la même défi-

(1) Dès 1920 (BD, 10, p. 3), — et nous l'avons répété en 1923 (Etym. w. et fr., p. 7) — nous avons établi que *am'djoû* = « homme-jour », jour de l'homme opposé au jour du Seigneur. Froissart écrit : « ne homme jour ne dimance ». Un exemple plus ancien de « homme jour » se trouve dans Gilles li Muisis, né à Tournai en 1272.

nition, soit dix lignes gaspillées. — Des graphies incorrectes : *galiyèt*, pour *galièt* ou *galyè* ; *marindje* mésange [probt pour *maz'rindje*, que nous avons noté à Maillen] ; *sikèwè*, pour *skèwè* « écoué » ; *towa* ne diffère pas de *twa* « taureau » ; *wôt-mustia*, grive draine, pour *wômustia* (cf. DL *hâmusté*) ; etc. — Des formes très suspectes : *arè*, *avèle*, *aze*, *brouchî*, *châlon*, *lène*, *losson* (lire *cosson?*), « *wèschène*, m., putois (à Sart-Bernard) », alors que tout près, à Maillen, on dit *vèchô* ; etc. — Des définitions inexactes : ni *aumaye* ni *djini* ne peuvent se dire du bouvillon ; *èscavèje* [lire -*ètche*] est le nom d'une préparation et non d'un poisson ; *ronî* « bréhaigne » est un terme général = objet ou animal sans valeur ; « *pitche*, matou », alors que, d'après PIRSOU, c'est un nom [propre] donné au chat mâle, parfois au chien [= emprunté du fl. *Pietje*, Pierrot ; cf. DL *pirou*]. — Des lacunes. Il manque des mots intéressants que nous avons notés, non par correspondance mais de *auditu* ; à Namur, *cristalin* (*cru-* à Crupet), petit épervier ; *rossia*, lièvre ; — à Lives : *cloupia*, crapaud accoucheur ; *grôwe*, grue ; *makète*, petit chevenne ; *ouch'trak* (cf. *wiche-trake*) ; *sainte-Thérèse*, coccinelle ; *wiw*, m., hibou ; — à Maillen : *costri*, coccinelle ; *cuargneûse agasse*, pie-grièche ; *fautchêl*, faucheux ; *lauche*, f., tiquet du chien ; — à Crupet : *barbijot*, pou du mouton ; *bikète*, chevrette ; *crapô-volant*, engoulevent ; *godu*, verrat ; *fèchau*, putois ; *francèse*, espèce de grive ; *grèvèsse*, écrevisse ; *lote*, loutre ; *loûde*, f., rouge-gorge ; *pîpî-vovole* ou *costri*, coccinelle ; *tchèrbinia*, char-donneret ; etc. — Le vocabulaire est suivi de trois index : noms wallons, noms français, noms latins ; les deux derniers sont précieux, mais on ne voit pas la nécessité du premier, qui fait double emploi avec le vocabulaire (où l'ordre alphabétique n'est pas toujours respecté, cf. nos 50 à 59) et avec l'index français. — En somme, le philologue a peu de chose à tirer de ce travail ; il ne pourra s'y référer qu'avec circonspection.

79. PAUL BARBIER. *Miscellanea lexicographica*. XVIII et XIX ; mai et déc. 1938. (Extraits des « Proceedings of the Leeds Philos. Society », vol. IV, p. 372-419 ; V, p. 10-43). — L'auteur poursuit la série déjà longue de ses intéressantes notes étymologiques et lexicographiques sur le français et les dialectes romans de la France. Ces notices, soigneusement documentées, apportent toujours de l'inédit. En ce qui concerne notre domaine, mentionnons les points suivants : XVIII, p. 391-3, picard *flabaud* (saumon de plomb) et w. *flabauder* (battre à outrance) ; — XIX, p. 13, liég. *babouyî* (bredouiller) ; — p. 20, liég. *bassemint* (sou-bassement) ; — p. 21-22, picard et liég. *blasser* : d'intéressantes considérations appuyent l'étymologie du DL ; — p. 23, fr. *birambrot* (soupe à la bière).

\*80. TH. FRINGS et W. VON WARTBURG. *Zu franz. hé, haise, hêtre*. (Z. f. rom. Phil., t. 58, p. 542-9). — Suite de la discussion avec E. GAMILLSCHEG, signalée dans le BTop., XII, p. 402. Ce nouvel article est une mise au point ; comme les précédents, il intéresse l'étymologie de plusieurs mots wallons. [L. REMACLE].

\*81. J. LEENEN. *Franse taaluitzetting over Limburg*. (BTop., XII, p. 149-67 ; avec une carte). — Contribution à l'étude des influences réciproques qui se sont exercées entre langues romanes et germaniques, dans cette région au nord-est de Liège, où les dialectes wallons, flamands et allemands sont en contact. L'auteur souligne le fait que la situation excentrique du Limbourg et ses relations avec le centre roman de Liège l'exposaient plus que les Flandres ou le Brabant à l'influence française. Enfin, il étudie l'expansion dans le Limbourg de quelques termes français : *pioen, patat, drapeau, vélo, gazet*, etc. [L. REMACLE].

\*82. J. JAUQUET. *Alfabetische registers op J. Grauls' uitstapjes naar het Walenland*. (BTop., XII, p. 119-144). —

Ces deux index (A. Français et wallon ; B. Néerlandais et dialectes néerlandais), permettront de consulter aisément les importants articles que J. GRAULS a consacrés au DL. Ils renvoient à l'occasion aux observations présentées par J. HAUST dans sa recension annuelle de ces articles, BTop., VII à XI. [L. REMACLE].

\*83. Sous le titre *Correspondance*, le BTop., XII, p. 441-9, donne des notes de M. DELBOUILLE et d'EDG. RENARD qui terminent la polémique à propos de « fouarge » (cf. BTop., XII, p. 397). Il ne reste plus à mettre au point que les détails de la phonétique. On sait que le mot est un déverbal de *favergier*, *favargier* < *fabricare*, mais la finale *-âtch* de *favâdje* et de *fouwâdje* et l'initiale de ce dernier n'ont pas été suffisamment expliquées. La finale indique qu'il faut partir d'un a. fr. *favargier*, w. \**favardjî*, *-ârdjî* ; cp. les couples *tchêdje*, *tchêrdjî* ; *astâdje*, *astârdjî*. Pour expliquer l'initiale *fouw-*, M. D., (BD, 20, p. 137), suppose un ancien \**fawardje* ; ne vaudrait-il pas mieux invoquer une contamination avec les dérivés de *focu* : *fouwâ*, *fouwî*, etc. (DL 279)? [L. REMACLE].

\*84. J. HAUST. *Etymologie du liégeois hiper*. (DBR, 2, p. 31-33). — Renonçant à l'étymologie donnée par le DL pour le liég. *hiper* (nam. et ard. *chiper*, *-è*) « échapper, glisser », l'auteur, après avoir attiré l'attention sur les formes *sclipè* (Beauraing...), *χhiper* (Rihain...), propose comme étymon le m. néerl. *slipen* ; cf. w. *lèyî hiper* et néerl. *laten slippen*. [E. LÉGROS].

\*85. ALBERT DAUZAT. *Dictionnaire étymologique de la Langue française*. (Libr. Larousse, Paris, 762 p., 1938). — L'auteur a voulu condenser, pour le grand public, l'essentiel de l'étymologie française. Il y a parfaitement réussi. Sous un format très maniable, on trouve les renseignements nécessaires pour une foule de mots. L'ouvrage se distingue

en effet de ses prédécesseurs en ce qu'il enregistre de nombreux mots techniques, régionaux et populaires : « le Dictionnaire étymologique de la librairie Larousse devait être aussi encyclopédique que possible » (p. v).

Pour réaliser ce tour de force, M. D. a dû donner à son exposé une allure plus schématique que BLOCH-VON WARTBURG. Il évite en général d'entrer dans la discussion des hypothèses. De même il n'esquisse que rarement le tableau des concurrents d'un mot dans le domaine gallo-roman. Il a tenu cependant à préciser plus exactement la vitalité de certains termes : ainsi *an*, *blouse*, *bonjour*, *bonsoir*, *char*, *cognée*, *vinagrette*, etc.

Le dialectologue belgo-roman y fera une riche moisson de mots qui l'intéressent : mots que l'on déclare pris au picard (*boquillon*, *reluquer*, etc.), à l'artésien (*porion*), à l'artésien et au wallon (*braderie*, *hercher*), mots du nord (*benne*, *bongeau*, *bouquette*, *bourgeron*, *bove*, *crèque*, *flamiche*, *lollards*, *manoque*, etc.), mots du Hainaut (*gaillette*, *rescapé*), mots du nord et de l'est (*coron*), du nord et du nord-est (*clenche*, *ramequin*, etc.), du nord-est (*clabaud*, *creton*, *gifle*, *trique*, *usine*, etc.), mot wallon emprunté par l'intermédiaire du picard (*estaminet*), mots wallons (*bure*<sup>3</sup>, *estouffée*, *fagne*, *faille*<sup>2</sup>, *grisou*, *harouelle*, *houille*, *ringard*, *sepoule*, *tricoises*, *troussequin*, plus *cufat* qui est dit liégeois [ajouter : *vieilli*], et peut-être *nazi*<sup>1</sup>, *stopper*, *tôle*), mots de l'est et du nord-est (*chope*, *taque*, etc.). Notons encore : *boulevard* qui apparaît chez « Jean le Bel, liégeois » ; *charbonnage* : « un ex., XI<sup>e</sup> s., liégeois » ; *hêtre* « spécialisé au hêtre en Hainaut et Picardie ».

Parmi les mots qui n'avaient pas été admis par BLOCH et qui figurent ici, il y en a beaucoup qui sont connus chez nous : termes régionaux (*cosson*<sup>3</sup>, *coucoumelle* [cf. BD, 18, p. 77], *coyer*<sup>2</sup> [DL *cohî*], *doguer*, *faude*, *forière*, *trie* [w. *trîh*, *trî*], etc.) ; dialectaux (*écofier*, *maton*, *papin*, etc.) ; tech-

niques (*armon, castine, clampe, coudrer* [DL *côrer*], *drousser, flin, orin*, etc.); populaires (*cassine*, etc.); archaïques (*coquemar, éteuf, galefretier, margajat, peautre*, etc.), sans compter d'autres comme *chauvir* ou *rièble*. Nous avons cherché en vain *caset, derle, riblette*, ainsi que *terris* (donné par BLOCH).

Il faut encore lire les articles : *blèche*, vx. ou techn., « mou » ; on compare le lorr. *biache* (cf. w. *blêch, blatch*) et on invoque l'influence possible de *blet* (le w. *blêt'* s'altère parfois en effet en *blêch*) ; — *brimbelle*, lorrain (= w. *frombâhe*) ; — *chouler*, normand; « pousser (la boule), du norm-pic. *choule* » ; — *congère*, Massif Central et Dauphiné (= w. *condjire, consîre*) ; — *courge*, Berry, etc. (= w. *coûbe*) ; — est et Ile-et-Vilaine *crompire* ; — *lisier* « purin », mot de la Suisse romande (cf. BTop., VI, 284).

Voici quelques remarques pour une réédition qui ne peut manquer d'être prochaine : *araire*. Le représentant wallon désigne non seulement le type charrue, mais aussi le type araire. Au lieu de w. *arel*, lire *èrère* (*èré* à Liège n'est qu'une variante, cf. *fré* « frère », *tèré* « tarière », ailleurs *frère, tère*) ; — *coron*. Si le liég. *cwè* (et non *cwé*) a bien le sens de « quartier de la mine », il n'a pas celui de « maison de mineurs » ; *coron* désigne du reste « un groupe de maisons de mineurs », non une maison, cf. BTop., III, 175 ; — *escarbille* ne se rattache pas à *charbon* ; voy. DL *harbouyî* ; — *escot*. On ne tient pas compte des *Etym. w. et fr.*, p. 8 ; — *fêler*. Pour le liég. *fây'ler, fâlier*, BLOCH donnait le 19<sup>e</sup> s. comme date de disparition ; ici cela devient la daté d'apparition. En réalité le mot, qui n'est pas mort (voy. BTop., VII, 209), est attesté dès le moyen âge (GRANDG., p. 589). — *gabelle*, attesté en 1330 (*Chartes confisquées aux bonnes villes du pays de Liège*, p. 487) ; — *houille*. On ne connaît pas l'étymologie de J. WARLAND ; voy. BTop., VIII, 463, Romania, 62, p. 532-533 ; — *râler*. Le malm. *radeler* (lire :

*râd'ler, rând'ler*) n'est qu'une forme, régulièrement dénasalisée, de *rand'ler* (DL); — *troène*. Sur le w. [verv.] *trôl*, qui ne représente phonétiquement et sémantiquement que « tremble », voy. BTop., VII, 210; — *verge*. Dans *sous-verge*, *verge* = timon; cf. DL *vedje* et *viène*, ainsi que BTop., X, 87-88 : flam. *roe(de)* = timon (litt<sup>t</sup> verge).

Une observation de terminologie : on appelle parfois wallons des termes qu'il vaudrait mieux appeler picards ou hennuyers. Ainsi *éponte* « var. wallonne » (cf. *Houill.*, p. 96; VON WARTBURG, ZfRPh, 49, p. 376); *grisou* « forme wallonne » (cf. *Houill.*, p. 110); v<sup>o</sup> *usine*: « en wallon *wisine*, 1274, texte de Valenciennes ». Il en est de même pour *cabaret*<sup>1</sup> « (XIV<sup>e</sup> s., Baudouin de Sebourg), attesté d'abord en Wallonie », et pour *dalle* : « le mot, à l'origine, est normand, picard et wallon ». [E. LEGROS].

\*86. W. VON WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. (Paris, E. Droz). — L'éloge de ce monumental trésor, dont l'auteur poursuit infatigablement l'élaboration, n'est plus à faire. Étymologistes et dialectologues ont appris de longue date à admirer la richesse incomparable des matériaux utilisés et classés méthodiquement, comme la précision et la sûreté des explications. La dernière livraison nous conduit de *caro* à *cena* (31<sup>e</sup> livr.; p. 385-576 du t. 2). — Voici quelques notes de lecture : \**carpinea*. Article intéressant, qui concerne le w. *tchèrpinne*. — p. 412 a, n. 15, tenir compte des représentants wallons d'\**artica*. — *carrus*, p. 427 a. Le stav. *tchâré*. a le suffixe *-ellu*; noter également pour ce mot le sens d'« avant-train de charrue »; — p. 434 a. Supprimer le point d'interrogation après « Awenne *carin* » et noter le sens local du mot : « apprentis de sabotier » (CALOZET, *O paysis...*, p. 134). — *carus*, p. 443 b. Verv. *carachon*; cf. DL, v<sup>o</sup> *catiant*. — *kasto*, p. 473 a. Explication de l'anc.

liég. *chestece*. — *cata*, p. 482. Ajouter Faymonville *tchècon*, *tchaque*. — \**catafalicum*, p. 486 b. On range ici le w. *tchifô(r)der* (?); compléter d'après le DL, qui part du sens « chiffonner »; — p. 487 a, liég. *scanfâr*; voy. aussi BASTIN, *Plantes de la Wall. malm.*, p. 142. — \**catenio*. Ajouter w. de l'Ard. liég. *tchingnon* (*Mél. Haust*, p. 272 et 264). — *katsaveika*. Explication nouvelle et convaincante du liég. *cazawik*, nam. *cazawè*, etc., par ce mot ruthène; ajouter liég. *cazawé*, verv. *cazawèt* (DL). — *cattus*, p. 518 a. Ajouter nam. *fé l' tchè* « f. l'école buissonnière ». — *cauda*, p. 527 a. Ajouter stav.-malm. *cawe* « mancheron de char-rue », Jalhay *cawuron* « poignée de charrue »; — p. 528 b. Supprimer nam. *cawotte*, à placer v<sup>o</sup> *carota*, p. 397 b, avec le liég. *cahote*; — p. 531 a. Lire : stav. *cawécou*. — *cavare*. Le nam. *chavia*, *chaveu*, *dichaver*, avec *ch*, dérivent de *excavare* ou du néerl. *schaven*. — *cavea*, p. 553 a. Lire liég. *tchèv'li*, *tchèjli* comme pour La Gleize, col. b. — *cavus*, p. 560 a. Au lieu de wall. *acâvèy*, lire : gaumais. — *kegil*, p. 568 a. Francorchamps *guèguèye* dérive du radical de *djèye* « noix ». — *keil*. Cf. DL, *halé*. [E. LEGROS].

### Index des noms d'auteurs.

*Les chiffres renvoient aux paragraphes.*

Arnould Maurice-A., 42.	Calozet Joseph, 14.
Bal Willy, 14, 27.	Chaumè M., 56, n.
Balter Victor, 67.	Claïse L., 48.
Barbier Paul, 79.	Collard-Sacré A., 68.
Bayot Alphonse, 38, 43.	Dausias Charles, 75.
Bernard Gabrielle, 14.	Dauzat Albert, 51, 63, 85.
Blouard R., 53.	Delatte Armand, 36.
Bourguignon Marcel, 37.	Delbouille Maurice, 12, 71, 83.
Bowen B.-A.-Reginald, 71.	Demeuldre P., 47.
Boxus Robert, 23, 78.	Deprêtre Flori, 77.
Brulé Aimé, 32.	Detaïlle Emile, 34.
Buchet Arsène, 59.	Dewandelaer Franz, 14.

- de Warsage Rodolphe, 30, 31.  
 Dewert Jules, 25.  
 Doutrepoint Georges, 10.  
 Duchesne Louis, 28.  
 Dufrane Joseph, 14.  
 Fairon Emile, 6, 7.  
 Fichéfet Jean, 52.  
 Frings Theodor, 40, 80.  
 G..., 26.  
 Gamillscheg Ernst, 49, 51, 72.  
 Ganshof F.-L., 40.  
 Geerts Charles, 14.  
 Gorlia J., 55.  
 Gossen C.-Th., 10.  
 Haust Jean, 1, 6, 14, 64, 73, 84.  
 Henry Albert, 6, 10.  
 Herbillon Jules, 60, 72.  
 Hermant Paul, 32.  
 Heupgen Paul, 9, 14.  
 Jamar Walthère, 33.  
 Jauquet J., 82.  
 Jodogne Omer, 4, 10, 11, 43, 69.  
 Jud J., 47.  
 Kloeke G. G., 73.  
 Lamy A., 65.  
 Laport G., 32*bis*.  
 Leenen J., 81.  
 Lefebvre Ghislain, 14.  
 Legros Elisée, 2, 62.  
 Lempereur Emile, 14, 19.  
 Lombard L., 17.  
 Louant A., 3, 24.  
 Mathieux A.-J., 35.  
 Michel Louis, 10, 15, 39, 43,  
 69*bis*, 72.  
 Mignolet Joseph, 18, 21.  
 Moureau Paul, 32.  
 Nélis H., 70.  
 Neuray L., 31.  
 Nopère Raoul, 29, 77.  
 Pellegrin Armand, 32.  
 Petrez Henri, 14.  
 Petri F., 40, 66.  
 Piérard Cl., 20, 26.  
 Piron Maurice, 14, 21, 23.  
 Plumet J., 48.  
 Polain Eugène, 8, 31.  
 Poncelet Edouard, 5, 7.  
 Remacle Louis, 11, 72, 74.  
 Renard Edgard, 14, 41, 83.  
 Roger Lucien, 45, 66.  
 Roland Joseph, 46.  
 Rolland Paul, 55.  
 Runkewitz R., 10.  
 Schoenian Ilse, 10.  
 Stroobant Louis, 32.  
 Theatre Edw., 22.  
 Theys A., 50.  
 Thiry L., 54.  
 Toussaint François, 61.  
 Trokart N., 13.  
 Valkhoff M., 11.  
 Vandereuse J., 32, 48.  
 Van Haudenard M., 3.  
 Vannérus Jules, 44, 56, 57, 58,  
 63.  
 Van Nuffel R., 16.  
 Vincent-Auguste, 51.  
 von Wartburg W., 40, 80, 86.  
 Ydon Sébastien, 35.

**Table des matières.**

	Page
Bibliographie . . . . .	209
Textes anciens. Documents. Etudes diverses. . . . .	210
Littérature dialectale . . . . .	214
Histoire littéraire. Critique. . . . .	221
Ethnographie. Folklore . . . . .	223
Toponymie . . . . .	230
Anthroponymie . . . . .	244
Phonétique. Morphologie. Syntaxe . . . . .	245
Dialectologie. Géographie linguistique . . . . .	247
Lexicologie. Etymologie . . . . .	248

---